By Lodj
# week
NOV 29 | 26

# MADE IN EUROPE

## l'Europe peut-elle se passer du Maroc pour sauver son industrie automobile ?

**BREAKING NEWS**

Nouvelle stratégie nationale : quelles perspectives pour les jeunes Marocains ?

**ROUND UP**

Cloud One, le cloud de l'US Air Force visé par une intrusion

www.lodj.ma

N°: 149 SEMAINE: 5

# SOMMAIRE

Certaines images de ce magazine peuvent avoir été créées par intelligence artificielle.


04 ÉDITO D'OUVERTURE

08 BREAKING NEWS

34 CULTURE HEBDO

42 LIFESTYLE HEBDO

48 DIGITAL HEBDO

58 AUTO-MOTO HEBDO

62 SANTE HEBDO

66 AUTO MOTO



iWEEK By Lodj

Imprimerie Arrissala

LODJ IWEEK

149

NOVEMBRE | 2026

PRÉSIDENT ARRISSALA SA : HASSAN SENTISSI EL IDRISSI
CEO DE L'ODJ MÉDIA : ADNANE BENCHAKROUN
DIRECTEUR DIGITAL & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : NISRINE JAOUADI - BASMA BERRADA - MAMOUNE ACHARKI - SALMA LABTAR - SALMA CHMANTI HOUARI
CHRONIQUES VIDÉO - AVATAR : SOUKAINA BENSAID - CHAYMAE ABDALLAOUI
SOCIAL MEDIA TEAM : NADA DAHANE - OUMNIA LABRITI
STUDIO TEAM : WAFAE SNINA - OUSSAMA MOUKAFI - WAHIBA MAHFOUDI
MAQUETTES / QUOTIDIENS 7DAYS : RIM KHAIROUN
WEBDESIGNER / COUVERTURE, ALIMENTATION & MISE EN PAGE : IMAD BEN BOURHIM

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA
Retrouver tous nos anciens numéros sur :
www.pressplus.ma

L'ODJ
Boulangerie

# Le pain du jour.

Les rumeurs de la veille restent au four.

L'ODJ Média · L'actualté se vérifie.

# EDITO

## **MADE IN EUROPE :** L'EUROPE PEUT-ELLE SE PASSER DU MAROC POUR SAUVER SON INDUSTRIE AUTOMOBILE ?

**Menacé d'exclusion du futur label européen, le royaume détient pourtant l'une des clés de la compétitivité automobile du continent 27 novembre 2026 Bruxelles veut ramener l'industrie à 20 % du PIB européen d'ici 2035.**

Pour y parvenir, elle prépare un label « Made in Europe » qui réserverait les aides publiques et les marchés publics aux véhicules électriques fabriqués sur le continent. Le Maroc, qui a exporté vers l'Europe 85 % des voitures qu'il a produites en 2025, risque d'en être exclu.

La question que pose cette exclusion dépasse Rabat : elle touche à la capacité de l'Europe à rivaliser avec les constructeurs chinois. Ce qui est décidé, ce qui est en discussion La Commission européenne a présenté le 4 mars 2026 son projet d'Industrial Accelerator Act (IAA). Le texte fixe un objectif : porter la part de l'industrie manufacturière de 14,3 % du PIB de l'Union en 2024 à au moins 20 % en 2035.

Il s'agit d'un objectif à poursuivre, sans sanction en cas d'échec. Le projet prévoit aussi que les véhicules électriques achetés par les pouvoirs publics, ou bénéficiant de certaines incitations, devront être assemblés dans l'Union et respecter des seuils minimaux de contenu européen.

Dans la version de la Commission, un pays lié à l'Union par un accord de libre-échange ou une union douanière pouvait voir son contenu reconnu comme « équivalent » au contenu européen. C'est la brèche dans laquelle le Maroc, lié à l'Union par un accord d'association depuis 1996, pouvait espérer s'inscrire. Le texte n'est pas adopté.

Selon la presse, Paris et Berlin se sont accordés le 15 octobre 2026 sur une ligne plus restrictive : label réservé aux véhicules assemblés en Europe avec au moins 70 % de valeur européenne hors batterie. La quatrième version de travail de la présidence irlandaise du Conseil, rendue publique cette semaine selon la presse, étendrait le bénéfice du label à des pays comme le Royaume-Uni, la Suisse, le Japon et la Corée du Sud, sans citer le Maroc ni la Turquie.

Ces éléments restent à confirmer : le texte doit encore être négocié, notamment avec le Parlement européen. Il faut donc écrire les choses précisément. L'Union ne « bloque » pas les exportations marocaines et n'instaure pas de nouveaux droits de douane : les produits industriels circulent sans droits en vertu de l'accord de 1996.

Ce qui se dessine, c'est l'exclusion des voitures assemblées au Maroc des aides et des commandes publiques européennes. Pour un pays qui a produit 493 000 voitures de tourisme en 2025, dont 85 % ont été exportées vers l'Europe, avec les usines de Renault et de Stellantis, l'enjeu est considérable. Rabat a laissé entendre qu'un pivot vers la Chine était possible.

Une évidence : l'enjeu n'est pas là où on le croit On présente souvent ce label comme un bouclier pour les emplois européens. La réalité est plus subtile. Une usine de véhicules électriques est largement robotisée, et l'emploi qu'elle crée se concentre dans l'ingénierie, la maintenance et les fournisseurs, qui suivent en partie le lieu d'assemblage.
Mais l'enjeu industriel reste entier : la valeur d'un véhicule électrique se loge dans la batterie, le moteur et l'électronique. C'est là que se gagne ou se perd la bataille.

Premier dilemme : l'accès à la technologie Le cœur de la compétitivité d'un véhicule électrique est sa batterie, et la chimie LFP (phosphate de fer lithié) s'impose pour les véhicules d'entrée et de moyenne gamme. Or la Chine contrôle l'accès à ses meilleures technologies de fabrication. Deux textes chinois se superposent. Le premier est en vigueur.

Le 15 juillet 2025, le ministère du Commerce et le ministère des Sciences et Technologies ont ajouté au catalogue des technologies dont l'exportation est prohibée ou restreinte la fabrication de cathodes LFP et LMFP.

Sont visés les procédés produisant un LFP dont la densité de poudre atteint au moins 2,58 g/cm³ sous 220 MPa, avec au moins 160 mAh/g et un rendement coulombique initial d'au moins 97 %.

Tout transfert à l'étranger, y compris par accord de licence, coentreprise ou cession de brevet, exige une licence des autorités chinoises. Ce n'est donc pas une interdiction totale, mais un régime d'autorisation au cas par cas.

Le second est suspendu. Le 9 octobre 2025, la Chine a annoncé un contrôle des exportations de matériaux, y compris du LFP lui-même à partir de 2,5 g/cm³ et 156 mAh/g, ainsi que de certains équipements. Ce paquet a été suspendu avant son entrée en vigueur.
Le 9 novembre 2026, Pékin a prolongé cette suspension jusqu'au 10 janvier 2027. Elle n'est pas abrogée, et elle peut reprendre. Conséquence : la technologie chinoise de pointe ne circule pas librement. Le catalogue de juillet 2025 vise le transfert depuis la Chine des technologies qu'il énumère (licence, coentreprise, cession de brevet), et non la vente de batteries. Il ne dit rien de leur importation, qui peut relever d'autres règles.

Second dilemme : produire en Europe ne suffit pas à être compétitif Les marques chinoises ont plus que doublé leurs ventes en Europe en octobre 2026, et BYD a dépassé Hyundai. Les voitures électriques représentent 29,8 % des immatriculations de l'Union ce mois-là.

Le consommateur arbitre sur le prix et les performances. Sur l'autonomie, il faut comparer ce qui est comparable. BYD annonce plus de 1 000 km avec sa batterie Blade 2.0, mais en cycle chinois CLTC, plus indulgent que le cycle européen WLTP. Son SUV Atto 8, avec 115 kWh, affiche 653 km en WLTP. La Renault Mégane E-Tech, dans sa version LFP 2027, annonce jusqu'à 494 km en WLTP.

L'écart existe, mais il tient en partie à la taille de la batterie, et se joue aussi sur le prix et la recharge rapide, où BYD annonce 9 minutes pour passer de 10 % à 97 %. Le label « Made in Europe » ne répond pas à cette question.

By Lodj

Fabriquer en Europe une voiture moins performante, à prix plus élevé, ne la rendra pas plus désirable. Une avancée technologique est la voie la plus directe.

En revanche : la carte du Maroc C'est ici que l'argument s'inverse. Si l'Europe veut une cathode de dernière génération qui ne dépende pas du bon vouloir de Pékin, elle doit la chercher ailleurs qu'en Chine.

Et le Maroc a des atouts réels. Le royaume détient environ 68 % des réserves mondiales de phosphate selon l'USGS, matière première des cathodes LFP. Il abrite déjà COBCO, qui a inauguré en juin 2025 à Jorf Lasfar une première unité de 40 000 tonnes de matériaux pour batteries, et Gotion, dont le projet de Kénitra, en coentreprise avec Volkswagen (PowerCo), prévoit 100 000 tonnes de cathodes LFP par an.

La Banque africaine de développement a approuvé en juillet 2026 un prêt de 100 millions d'euros pour la gigafactory de Gotion à Rabat-Salé. Mais la présence de groupes chinois, comme Gotion ou CNGR, associé à Al Mada dans COBCO, ne constitue pas à elle seule une indépendance technologique. Elle ne règle pas non plus le problème de l'Union, qui peut importer ces mêmes batteries de Chine ou d'ailleurs.

Reste à construire une chaîne de valeur LFP indépendante de la Chine : un partenaire technologique non chinois, capable de produire des batteries au Maroc sans reposer sur un transfert de technologie chinois, pour servir les marchés européen et américain. Il revient au Maroc d'aller identifier les détenteurs de technologie prêts à s'y engager.

Selon l'auteur, un bureau d'études marocain de premier plan a sondé deux universitaires, Michel Armand, ancien directeur de recherche au CNRS, et Chunsheng Wang, professeur à l'Université du Maryland, qui ont évalué un acteur non chinois de cette filière.

Leurs conclusions, rapportées dans une présentation confidentielle de ce bureau (septembre 2025) : les acteurs les plus avancés auraient 2 à 3 ans de retard sur cet acteur, les autres 5 à 10 ans. Un acteur non chinois peut faire la différence : produire au Maroc n'est pas disposer d'une technologie indépendante de la Chine.

Associer une technologie indépendante, la ressource en phosphate du Maroc et l'accès aux marchés européen et américain est une voie réaliste pour faire du royaume un partenaire technologique stratégique de l'industrie automobile européenne et américaine. Elle suppose que l'Union et le Maroc se mettent autour d'une table pour revoir les termes de leur coopération, dans un esprit gagnant-gagnant.

L'exclure du label priverait l'Europe d'un partenaire de production à proximité, sans que le gain d'emplois attendu soit établi. Cet atout peut se jouer à la table de négociation avec l'Union : attirer au Maroc des acteurs non chinois maîtrisant une technologie indépendante, pour y produire des cathodes LFP. Le royaume aurait alors à proposer à l'Europe plus que sa capacité d'assemblage : une chaîne d'approvisionnement plus diversifiée et un partenariat industriel qui sert aussi la compétitivité européenne.

Adnane Benchakroun

# REPORTAGE

Japan Festival :
du Soleil-Levant au Maroc,
le patrimoine japonais
rencontre la pop culture

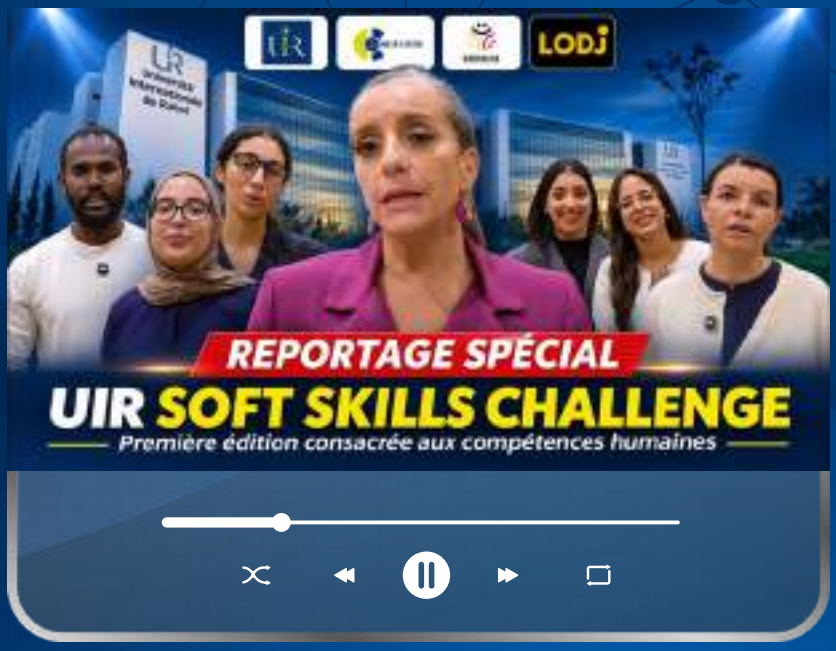


UIR Soft Skills Challenge : Une première édition dédiée aux compétences humaines et comportementales

# RARETÉ DES PLUIES : SM LE ROI ORDONNE DES PRIÈRES ROGATOIRES VENDREDI

**Sur ordre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, des prières rogatoires seront accomplies vendredi 27 novembre 2026 à 10 heures dans l'ensemble du Royaume. Cette tradition religieuse intervient dans un contexte où la disponibilité des ressources en eau demeure une préoccupation nationale.**

**Une tradition religieuse profondément ancrée**

Vendredi matin, les Marocains sont appelés à se rassembler dans les grandes mosquées et les aires de prière du Royaume pour accomplir Salat Al-Istisqa, une prière destinée à implorer Dieu d'accorder des précipitations bienfaitrices. Cette décision, prise sur ordre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, a été annoncée mercredi par le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Les prières se dérouleront le 27 novembre, correspondant au 17 Joumada-II 1448 de l'Hégire, à partir de 10 heures, dans toutes les régions et provinces du pays. Héritée de la tradition prophétique, Salat Al-Istisqa occupe une place particulière dans la vie religieuse marocaine. Elle constitue un moment de recueillement collectif, d'humilité et de solidarité face à la rareté des précipitations.

Cette mobilisation spirituelle intervient alors que la gestion des ressources hydriques demeure l'un des principaux défis économiques et environnementaux du Royaume. L'agriculture marocaine reste particulièrement sensible aux variations pluviométriques. Lorsque les précipitations se font attendre, les agriculteurs doivent composer avec des incertitudes concernant les semis, les rendements et l'alimentation du cheptel.

Les conséquences peuvent également toucher les consommateurs urbains, notamment à travers les prix des produits agricoles et alimentaires. Face à ces défis, le Maroc poursuit ses investissements dans les barrages, le dessalement de l'eau de mer, les interconnexions hydrauliques et l'amélioration des techniques d'irrigation.

LIRE LA SUITE

# IMAGE DE LA SEMAINE

Le Prince Héritier Moulay El Hassan a accompli la prière rogatoire, le 27 novembre, sur l'esplanade de la Tour Hassan à Rabat.

# NOUAKCHOTT RECADRE LE POLISARIO ET AFFIRME SA SOUVERAINETÉ

**Le gouvernement mauritanien a démenti les informations selon lesquelles son armée aurait présenté des excuses au Front Polisario. Cette clarification intervient dans un contexte de vigilance accrue aux frontières septentrionales du pays, dont la stabilité présente un intérêt stratégique pour le Maroc.**

**Un enjeu stratégique pour les relations maroco-mauritaniennes**

La Mauritanie entend rappeler que la protection de son territoire relève exclusivement de ses prérogatives souveraines. Mercredi 25 novembre, le porte-parole du gouvernement, Mohamed Ould Bebana, a rejeté les informations faisant état de prétendues excuses présentées par un responsable militaire mauritanien au Front Polisario.

Cette mise au point intervient après la diffusion d'informations concernant l'interpellation présumée de combattants du Polisario ayant pénétré sur le territoire mauritanien. Plusieurs éléments relatifs à cet incident n'ont toutefois pas été officiellement confirmés par Nouakchott.

La position exprimée par le gouvernement mauritanien traduit avant tout une volonté de préserver son autonomie décisionnelle. Nouakchott cherche historiquement à maintenir un équilibre diplomatique entre ses différents partenaires régionaux, tout en évitant d'être entraînée dans leurs rivalités. Cette prudence ne signifie pas pour autant que la Mauritanie renonce à contrôler les mouvements transfrontaliers susceptibles de compromettre sa sécurité.

Dans une région confrontée aux trafics transnationaux, aux tensions politiques et à l'instabilité du Sahel, la maîtrise des frontières constitue une priorité stratégique. Les déplacements de groupes armés, quelle que soit leur affiliation, représentent une question particulièrement sensible pour les autorités mauritaniennes.

Pour le Maroc, cette évolution mérite une attention particulière. La Mauritanie constitue un partenaire essentiel dans le développement des échanges commerciaux entre le Royaume et l'Afrique de l'Ouest. Le passage d'El Guerguerat occupe notamment une place importante dans la circulation des marchandises marocaines vers les marchés africains. Toute perturbation durable de cet axe pourrait avoir des répercussions sur les entreprises exportatrices, les transporteurs et les chaînes d'approvisionnement.

La stabilité mauritanienne rejoint également les ambitions marocaines de désenclavement économique du Sahel et de renforcement de la coopération atlantique. Il convient néanmoins de ne pas interpréter ce démenti comme un changement officiel de la position diplomatique mauritanienne sur le dossier du Sahara Marocain. La défense de la souveraineté nationale et les orientations diplomatiques constituent deux dimensions distinctes.

LIRE LA SUITE

# TOP

## E-Rokhsati simplifie le renouvellement du permis de conduire au Maroc

La NARSA a présenté le 24 novembre à Rabat E-Rokhsati, une plateforme qui permet aux conducteurs de déposer leur demande de renouvellement en ligne.
Ils peuvent aussi y régler les frais et suivre l'avancement de leur dossier.

# FLOP

## CAN 2025 – Le TAS confirme le sacre du Sénégal face au Maroc

Le 24 novembre, le Tribunal arbitral du sport a donné raison à la Fédération sénégalaise et annulé la décision qui accordait au Maroc la victoire par forfait.
Le Sénégal conserve ainsi son titre de champion d'Afrique, décroché sur le terrain grâce à sa victoire 1-0 en finale

# TAN-TAN : LE MAROC ET LES ÉTATS-UNIS EXPÉRIMENTENT LES TECHNOLOGIES MILITAIRES DE DEMAIN

**Des expérimentations technologiques conduites à Tan-Tan illustrent le renforcement de la coopération entre les Forces Armées Royales et l'armée américaine. Organisées dans le cadre de l'initiative NANO ACE II, elles concernent notamment les véhicules terrestres sans équipage et les technologies de protection face aux drones.**

**Un potentiel pour l'écosystème industriel marocain**

La coopération militaire entre Rabat et Washington ne se limite plus aux exercices conventionnels. Elle intègre progressivement les grandes transformations technologiques qui redéfinissent les enjeux contemporains de défense et de sécurité. Des expérimentations organisées dans la zone d'entraînement de Tan-Tan ont notamment porté sur des véhicules terrestres robotisés et des dispositifs de lutte contre les drones.

Ces activités, réalisées dans le cadre de NANO ACE II, associent les forces militaires et plusieurs entreprises américaines spécialisées dans les technologies de défense. Cette initiative illustre l'importance croissante accordée aux systèmes autonomes, à la robotique et aux nouvelles technologies dans les programmes de modernisation militaire.

Pour le Maroc, la coopération avec les États-Unis s'inscrit dans une relation stratégique ancienne, régulièrement entretenue par des programmes de formation et des exercices conjoints.

Elle intervient également à un moment particulier, alors que le Royaume accélère le développement de sa propre industrie de défense et de sécurité.

Les domaines de la robotique, des logiciels embarqués et de la cybersécurité présentent un potentiel de développement dépassant le seul secteur militaire. Certaines compétences mobilisées dans ces activités peuvent également trouver des applications dans l'industrie civile, la logistique, la surveillance des infrastructures ou la prévention des risques.

Pour les jeunes ingénieurs marocains, cette évolution souligne l'importance croissante des formations scientifiques et techniques, notamment dans les métiers associant informatique, électronique et mécanique. Le défi du Royaume consiste désormais à tirer parti de ses partenariats internationaux tout en consolidant ses propres compétences.

Car la souveraineté technologique ne se mesure pas uniquement à la capacité d'utiliser des équipements modernes. Elle dépend aussi de la maîtrise des connaissances, de l'innovation locale et de la possibilité de développer des solutions adaptées aux besoins nationaux.

# PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

## MARRAKECH CÉLÈBRE YOUNÈS MÉGRI, UNE VIE ENTRE CHANSON ET CINÉMA

Le 25 novembre, Hassan El Fad a remis l'Étoile d'or d'hommage à Younès Mégri sur la scène du Festival international du film de Marrakech.

By Lodj

# DIFAA : LE MAROC POSE LES BASES DE SA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE

**Sa Majesté le Roi Mohammed VI, accompagné du Prince Héritier Moulay El Hassan, a présidé mercredi 25 novembre la signature de deux conventions-cadres consacrées au développement de l'industrie nationale de défense et de sécurité. Avec près de 22 milliards de dirhams mobilisés et un objectif de 50 000 emplois à l'horizon 2035, le Royaume ambitionne de bâtir une nouvelle filière industrielle stratégique.**

**Des perspectives pour les ingénieurs marocains**

Après l'automobile et l'aéronautique, le Maroc entend franchir une nouvelle étape dans sa transformation industrielle : développer une capacité nationale de production dans les domaines de la défense et de la sécurité. Mercredi 25 novembre, au Palais Royal de Rabat, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé la signature de deux conventions-cadres destinées à financer cette ambition et à mobiliser les entreprises privées ainsi que les institutions financières nationales.

Les partenaires publics ont réuni une enveloppe avoisinant 22 milliards de dirhams. La feuille de route fixe plusieurs objectifs : produire localement 40 % des équipements nécessaires aux Forces Armées Royales et aux services de sécurité, générer à terme un chiffre d'affaires annuel d'au moins 50 milliards de dirhams et créer 50 000 emplois directs et indirects d'ici 2035.

Pour accompagner ce chantier, le Souverain a choisi le nom DIFAA pour la future Agence marocaine de l'industrie de défense et de sécurité. Cette structure devra coordonner les investissements, soutenir l'innovation et contribuer à organiser un écosystème industriel national associant entreprises, établissements de recherche et institutions publiques. Les banques, les investisseurs institutionnels et les marchés de capitaux sont également appelés à participer au financement de cette transformation.

Au-delà de la dimension militaire, le développement de cette filière comporte un enjeu technologique majeur. L'électronique, la cybersécurité, l'intelligence artificielle et les systèmes industriels avancés pourraient bénéficier de nouveaux investissements. Pour les universités et les écoles d'ingénieurs marocaines, cette orientation ouvre des perspectives en matière de formation et de recherche appliquée.

Les petites et moyennes entreprises pourraient également trouver leur place dans les chaînes de production, sous réserve de satisfaire aux exigences techniques, réglementaires et financières du secteur. La réussite de cette stratégie dépendra néanmoins de la maîtrise des technologies, de la qualification des ressources humaines et de la capacité à développer une véritable valeur ajoutée locale.

Pour la jeunesse marocaine, l'enjeu dépasse donc la production d'équipements. Il concerne la possibilité de concevoir, de développer et d'exporter des technologies depuis le Maroc, plutôt que de dépendre exclusivement de celles produites ailleurs.

# ÉMISSION

Pourquoi les Marocains lisent-ils si peu ? Ali Alaoui Sossey répond dans Face au Texte - Saison 2

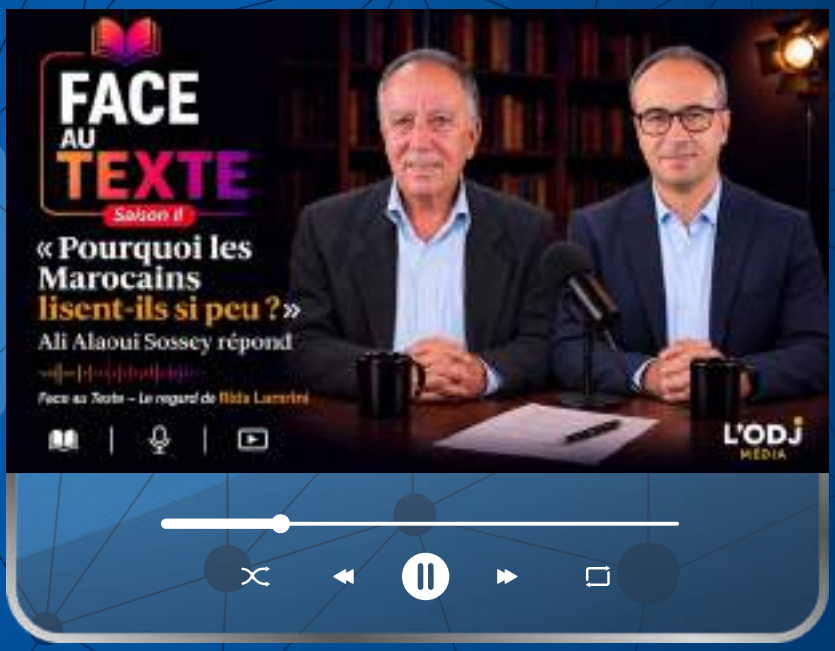

7ème Sens reçoit Zouhair Lharaoui : Insertion 1 million de jeunes / Mythe ou Réalité ?

# CHAMBRE DES CONSEILLERS : MOHAMMED OULD ERRACHID AU CŒUR DES CHOIX PARLEMENTAIRES

**La candidature de Mohammed Ould Errachid s'inscrit dans les enjeux institutionnels auxquels fait face le Parti de l'Istiqlal. Cette séquence politique remet en lumière le rôle de la deuxième Chambre du Parlement dans la représentation des territoires et des acteurs économiques et sociaux.**

**La représentation territoriale au cœur des attente**s

Dans la vie politique marocaine, les responsabilités parlementaires constituent un enjeu stratégique pour les formations politiques. Elles permettent de participer à l'élaboration des lois, au contrôle de l'action gouvernementale et à l'organisation du débat institutionnel.

La candidature de Mohammed Ould Errachid s'inscrit dans cette dynamique. Figure politique originaire des provinces du Sud, il occupe une place importante dans le paysage institutionnel marocain. Pour le Parti de l'Istiqlal, les responsabilités au sein du Parlement représentent un levier permettant de traduire ses orientations politiques en initiatives législatives.

La Chambre des conseillers présente une particularité importante dans l'architecture constitutionnelle marocaine. Contrairement à la Chambre des représentants, élue au suffrage universel direct, elle repose sur une représentation indirecte des collectivités territoriales, des organisations professionnelles et des salariés. Cette composition lui confère une dimension territoriale et socio-économique particulière.

Les questions relatives à l'investissement régional, à l'emploi, aux conditions de travail et aux politiques publiques locales peuvent ainsi trouver dans cette institution un espace de débat complémentaire. Dans un Maroc engagé dans la régionalisation avancée, cette représentation revêt une importance croissante. Les collectivités territoriales disposent de responsabilités qui nécessitent une articulation efficace avec les politiques conduites au niveau national.

Pour les citoyens, les débats entourant les candidatures parlementaires peuvent parfois sembler éloignés de leurs préoccupations quotidiennes. Pourtant, les décisions prises au Parlement influencent les politiques fiscales, sociales et économiques qui structurent leur environnement.

Les jeunes Marocains ont donc intérêt à mieux comprendre le fonctionnement de ces institutions, au-delà des seules échéances électorales. L'enjeu véritable réside dans la capacité des responsables politiques à assurer une représentation effective des différents territoires et catégories professionnelles, tout en renforçant la qualité du débat parlementaire.

LIRE LA SUITE

# DÉCLARATION DE LA SEMAINE

**« MON DÉSIR ÉTAIT DE MONTRER CES FEMMES AVEC DIGNITÉ, DE MONTRER AUSSI LA FORCE DES FEMMES MAROCAINES, LEUR RÉSILIENCE, LEUR FORCE DE VIE ».**

*Laïla Marrakchi*

à propos de son film Les Fraises, au Festival international du film de Marrakech.

By Lodj

# GOUVERNEMENT EL MANSOURI : SIX PARTIS ORGANISENT LEUR COORDINATION

**Les six partis composant ou soutenant la majorité gouvernementale ont signé, le 24 novembre à Rabat, une charte destinée à encadrer leur action commune. Le document définit les mécanismes de coordination entre le gouvernement et le Parlement, avec l'objectif de faciliter la mise en œuvre du programme gouvernemental.**

**Six partis autour d'un engagement commun : Une coordination parlementaire structurée**

Former une majorité gouvernementale ne suffit pas toujours à garantir la cohérence de son action. Encore faut-il organiser les relations entre ses différentes composantes, anticiper les divergences et coordonner les décisions politiques. C'est précisément l'objectif de la Charte de la majorité signée le 24 novembre à Rabat. Le document rassemble les quatre formations participant au gouvernement, à savoir le PAM, le Parti de l'Istiqlal, l'USFP et le PPS, ainsi que deux partis apportant leur soutien à la majorité : l'Union constitutionnelle et le Mouvement démocratique et social.

La charte prévoit la création de quatre instances chargées d'organiser la concertation politique et parlementaire. Elle établit ainsi un cadre commun destiné à accompagner l'exécution des engagements gouvernementaux et à faciliter les échanges entre les différentes formations.

Présidée par la cheffe du gouvernement, Fatima Ezzahra El Mansouri, l'instance politique de la majorité réunira les responsables des partis concernés. Elle devra examiner régulièrement l'avancement du programme gouvernemental et les principales questions nationales.

D'autres mécanismes seront consacrés à la coordination entre les deux chambres du Parlement, ainsi qu'au travail des groupes parlementaires au sein de chacune d'entre elles. Cette organisation doit notamment faciliter la préparation des initiatives législatives, l'examen des amendements et la coordination des positions sur les projets de loi.

La charte ne remplace toutefois ni la Constitution ni les prérogatives propres aux institutions parlementaires. Elle constitue avant tout un engagement politique entre les formations signataires. Son efficacité dépendra donc de la capacité des partenaires à respecter leurs engagements communs, tout en conservant leurs identités politiques et leurs responsabilités respectives.

LIRE LA SUITE

By Lodj

Numéro 149

# BUZZ DE LA SEMAINE

## RYAD MEZZOUR : LA SANTÉ ET L'ÉDUCATION AU MAROC SONT MEILLEURES QU'AU CANADA

Les déclarations du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour sur la qualité des secteurs de la santé et de l'éducation au Maroc, comparée à celle de certains pays occidentaux, notamment le Canada, ont suscité un large débat. Le ministre a, à cette occasion, appelé les jeunes Marocains à revoir leur perception de l'émigration, estimant que le Royaume offre désormais des perspectives économiques et professionnelles de plus en plus nombreuses.

By Lodj

# NOUVELLE STRATÉGIE NATIONALE : QUELLES PERSPECTIVES POUR LES JEUNES MAROCAINS ?

**La cheffe du gouvernement, Fatima-Ezzahra El Mansouri, a présidé jeudi 26 novembre une réunion consacrée à la préparation de la stratégie nationale intégrée de la jeunesse. Derrière cette démarche se dessine un défi majeur : transformer les orientations gouvernementales en opportunités concrètes pour les nouvelles générations.**

**Une stratégie nationale en cours d'élaboration**

Le gouvernement marocain poursuit la préparation de sa nouvelle stratégie nationale intégrée de la jeunesse. Jeudi 26 novembre, à Rabat, Fatima-Ezzahra El Mansouri a présidé une séance de travail destinée à examiner l'avancement des consultations relatives à ce chantier. La réunion s'est tenue en présence de Mohamed Mehdi Bensaïd, ministre de la Jeunesse, de la Culture et des Sports, et de Salaheddine Abkari, ministre délégué chargé de la Jeunesse.

Selon la présidence du gouvernement, les discussions ont notamment porté sur l'organisation de la stratégie, les prochaines étapes de sa mise en œuvre et la coordination entre les institutions concernées. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de l'attention accordée par SM le Roi Mohammed VI aux nouvelles générations et des engagements gouvernementaux en faveur de leur insertion économique.

Au Maroc, les difficultés rencontrées par les jeunes dépassent largement la seule question du chômage. L'accès au premier emploi, l'orientation professionnelle, le coût du logement, la mobilité, la santé mentale et les disparités territoriales influencent directement leur capacité à construire un projet de vie.

L'intérêt d'une stratégie intégrée réside précisément dans sa capacité à rapprocher des politiques publiques souvent réparties entre plusieurs administrations. Un jeune diplômé souhaitant créer son entreprise, par exemple, peut avoir besoin simultanément d'un financement, d'une formation, d'un accompagnement administratif et d'un accès à des réseaux professionnels. Une réponse fragmentée risque de limiter l'efficacité des dispositifs existants.

La réussite du chantier dépendra également de la participation des jeunes eux-mêmes. Les attentes d'un étudiant casablancais ne sont pas nécessairement celles d'un jeune entrepreneur de Laâyoune ou d'un habitant d'une commune rurale de l'Atlas. Le gouvernement devra donc veiller à adapter les mécanismes d'intervention aux réalités économiques et sociales des territoires.

La publication d'objectifs mesurables, de calendriers précis et d'indicateurs d'évaluation constituerait également un moyen de renforcer la crédibilité de cette stratégie. À ce stade, la réunion gouvernementale confirme l'avancement du processus de préparation, mais elle ne permet pas encore d'évaluer les résultats d'un dispositif dont les contours définitifs restent à préciser.

LIRE LA SUITE

# VIEDO DE LA SEMAINE

LODJ

**LA CULTURE EST-ELLE DE GAUCHE ET LA TRADITION DE DROITE ?**

# LE HCP MOBILISE 25 MILLIONS DE DIRHAMS POUR RENFORCER SES ENQUÊTES STATISTIQUES

**Avec 4 657 guides agréés et un informel persistant, le Maroc cherche un équilibre entre ouverture de la profession, qualité de l'accueil et protection des acquis.**

Avec 4 657 guides agréés et un informel persistant, le Maroc cherche un équilibre entre ouverture de la profession, qualité de l'accueil et protection des acquis.

Le guidage touristique revient au centre de l'agenda public. Devant la Chambre des conseillers, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie solidaire, Jalal Charaf, a annoncé l'élaboration, dans les trois prochains mois, des grandes lignes d'une réforme de la profession. Le constat est limpide : le Maroc dispose de 4 657 guides agréés, mais nombre de territoires touristiques, particulièrement ruraux, montagneux et sahariens, restent insuffisamment couverts.

Le sujet ne se résume pas à une question administrative. Un guide touristique est souvent le premier médiateur entre le visiteur, l'histoire du pays, le patrimoine local et les populations. Il explique, traduit, protège parfois. Il peut contribuer à une expérience touristique réussie ou, au contraire, révéler les fragilités d'une destination : pratiques informelles, discours approximatifs, absence de transparence tarifaire ou manque de qualifications.

La loi 12.05 encadre actuellement l'exercice de la profession. Elle a été complétée par des régularisations exceptionnelles en 2018 et en 2023. Mais ces opérations n'ont pas réglé durablement le problème. Elles ont plutôt confirmé qu'un dispositif ponctuel ne peut remplacer une politique cohérente d'accès au métier, de formation continue et de contrôle de qualité.

L'intention gouvernementale est de mieux intégrer les praticiens exerçant hors du cadre formel, tout en préservant les droits des guides agréés. C'est là que se situe la difficulté. Ouvrir davantage la profession peut répondre au besoin de compétences dans les nouvelles destinations. Mais une ouverture sans exigences claires risquerait d'affaiblir les professionnels formés et d'installer une concurrence à bas coût.
La réforme devra donc arbitrer entre plusieurs impératifs : valoriser l'expérience de terrain, garantir la maîtrise des langues, renforcer la connaissance historique et culturelle, encadrer les tarifs et assurer une couverture territoriale équitable.

LIRE LA SUITE

By Lodj

Numéro
149

# I-NEWS

**TUBERCULOSE : DES PROGRÈS MONDIAUX, MAIS PLUS DE DEUX MILLIONS DE CAS ENCORE NON DIAGNOSTIQUÉS**

# CLOUD ONE, LE CLOUD DE L'US AIR FORCE VISÉ PAR UNE INTRUSION

**Que sait-on des données potentiellement exposées et des perturbations signalées ?**

**Selon Reuters, une intrusion dans Cloud One, la plateforme cloud de l'US Air Force, aurait été découverte pendant des travaux de modernisation. Des migrations et des mises à jour auraient ensuite été suspendues. La plateforme héberge des applications liées au personnel, à la logistique et à la défense aérienne. L'identité des auteurs, l'étendue des accès et un éventuel vol de données restent à établir. reuters.com**

- À quoi sert Cloud One pour l'armée de l'air américaine ?
- Pourquoi des mises à jour peuvent-elles être suspendues après une intrusion ?
- Quelles preuves permettraient d'établir un vol de données ?
- Comment le Maroc encadre-t-il le recours au cloud pour les systèmes sensibles ?

**La découverte remonterait à des travaux de modernisation**

Reuters a révélé le 27 novembre 2026 une intrusion dans Cloud One, la principale plateforme cloud de l'armée de l'air américaine. L'incident aurait été détecté pendant des travaux de modernisation et aurait perturbé plusieurs opérations informatiques. Des informations tactiques, logistiques et relatives au personnel pourraient avoir été exposées. L'étendue de l'accès et un éventuel vol de données restent à établir.

Trois personnes au fait du dossier ont rapporté l'intrusion à Reuters. Deux d'entre elles situent sa découverte au cours du mois écoulé, alors que des travaux de modernisation étaient en cours. Cette fenêtre renseigne sur le moment où l'incident aurait été repéré. La date à laquelle les intrus auraient obtenu un premier accès demeure inconnue. reuters.com

Cloud One héberge des applications qui servent aussi bien à gérer la paie et les dossiers du personnel qu'à suivre la maintenance et la logistique. La plateforme accueille également des outils liés à la défense aérienne. Ces usages expliquent la sensibilité de l'incident. Le périmètre des applications auxquelles les intrus auraient effectivement accédé reste inconnu, tout comme l'identité des auteurs. Interrogée par Reuters, l'US Air Force a répondu qu'elle ne commentait pas l'état opérationnel ou la sécurité de systèmes précis et qu'elle prenait des mesures pour les protéger.

LIRE LA SUITE

# ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

# INDUSTRIE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ :

**Sa Majesté le Roi** préside la cérémonie de signature de deux conventions-cadres portant sur le financement de la feuille de route et la mobilisation du secteur privé et financier national pour son déploiement

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, a présidé, ce mercredi 25 novembre 2026 au Palais Royal de Rabat, la cérémonie de signature de deux conventions-cadres portant sur le financement de la feuille de route pour le développement de l'industrie de défense et de sécurité et la mobilisation du secteur privé et financier national pour son déploiement.

# NOUVELLE-ZÉLANDE : UN PARTI CENTRISTE AU CŒUR DES NÉGOCIATIONS POUR FORMER LE PROCHAIN GOUVERNEMENT

**Les résultats officiels des élections législatives du 7 novembre en Nouvelle-Zélande placent le pays dans une nouvelle phase de négociations politiques.**

La coalition sortante, dirigée par le Premier ministre Christopher Luxon, ne dispose que de 65 sièges sur les 130 que compte le Parlement, soit un de moins que la majorité absolue. Le parti centriste Opportunity, qui obtient sept sièges, se retrouve ainsi en position déterminante pour la formation du prochain gouvernement.

**Les résultats définitifs confirment un Parlement sans majorité**

La Commission électorale néo-zélandaise a publié les résultats définitifs le 27 novembre, après l'intégration des votes spéciaux et la vérification des suffrages.

Le Parti national de Christopher Luxon obtient 40 sièges, contre 42 annoncés lors du décompte préliminaire.

Ses deux partenaires de coalition, ACT New Zealand et New Zealand First, remportent respectivement 13 et 12 sièges. Ensemble, les trois formations disposent donc de 65 élus, alors que 66 sièges sont nécessaires pour atteindre la majorité absolue dans un Parlement de 130 membres.

En face, le Parti travailliste arrive en tête du vote populaire avec 29,88 % des suffrages et obtient 36 sièges. Les Verts en remportent 17, tandis que Te Pāti Māori en obtient cinq. Ces formations totalisent 58 sièges et ne disposent pas, à elles seules, d'une majorité alternative.

**Opportunity, le parti qui peut faire basculer les négociations**

Avec sept sièges et 6,06 % des voix, Opportunity devient l'un des acteurs centraux des discussions. Cette formation centriste fait son entrée au Parlement dans un contexte où aucun des deux grands blocs ne peut gouverner sans soutien supplémentaire.

Son dirigeant, Qiulae Wong, a indiqué que son parti était disposé à discuter avec le Parti national, tout en précisant que plusieurs possibilités restaient ouvertes. Les négociations pourraient porter sur un accord de coalition ou sur un soutien parlementaire permettant au gouvernement de rester en fonction sans participation directe au cabinet.

Les divergences programmatiques pourraient néanmoins compliquer les discussions, notamment sur les questions environnementales et le niveau des investissements publics.

LIRE LA SUITE

L'ODJ *Dentifake*

# Le dentifrice qui détartre les *fake news.*

L'ODJ Média · *L'actualité se vérifie.*

# UKRAINE : L'EUROPE FACE AU COÛT CROISSANT DE SA CONFRONTATION AVEC MOSCOU

Les dirigeants européens se réunissent les 26 et 27 novembre à Bruxelles pour discuter du prochain budget communautaire et des besoins financiers de l'Ukraine en 2027. Alors que la confrontation avec Moscou se prolonge, l'Union européenne doit concilier ses engagements envers Kiev avec ses propres priorités économiques, sociales et industrielles.

**Moscou mise sur une confrontation de longue durée**

La guerre en Ukraine ne se joue plus uniquement sur le terrain militaire. Elle constitue également une confrontation économique et financière dont les conséquences pèsent durablement sur les décisions politiques européennes. Réunis à Bruxelles les 26 et 27 novembre, les dirigeants des Vingt-Sept doivent notamment examiner les besoins financiers de Kiev pour 2027, parallèlement aux discussions consacrées au budget européen pour la période 2028-2034.

Selon Reuters, une estimation évoquée en octobre faisait état d'un besoin de financement ukrainien avoisinant 70 milliards d'euros pour 2027. Les engagements européens existants ne suffiraient pas nécessairement à couvrir l'ensemble des besoins. Bruxelles considère son soutien à l'Ukraine comme un investissement dans la sécurité européenne et une réponse à l'invasion russe déclenchée en février 2022.

Du point de vue de Moscou, cependant, la prolongation de cette mobilisation financière met en évidence les contraintes auxquelles les gouvernements européens doivent faire face lorsqu'ils poursuivent une politique de confrontation durable avec la Russie.

Les États membres doivent simultanément financer leur compétitivité industrielle, leurs infrastructures, leur transition énergétique, leurs dépenses sociales et leurs capacités de défense. Cette accumulation de priorités pourrait accentuer les arbitrages politiques, particulièrement dans les pays confrontés à des contraintes budgétaires ou à d'importantes échéances électorales.

LIRE LA SUITE

GOOD NEWS

# LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR MET AU POINT UN SYSTÈME D'ALERTE SUR TÉLÉPHONES EN CAS DE DANGER OU DE SITUATION D'URGENCE

Dans le cadre du renforcement du dispositif d'alerte publique et du développement des mécanismes d'information des citoyens sur les risques et les situations d'urgence, le ministère de l'Intérieur a mis en place un système national d'alerte publique par téléphone baptisé "MA-INDAR", visant à renforcer la rapidité et l'efficacité de la transmission des alertes aux citoyens présents dans les zones concernées par un danger ou une situation d'urgence.

# ALLEMAGNE : DEUX SUSPECTS ARRÊTÉS DANS UNE AFFAIRE DE PROJET D'ATTENTAT

**Deux hommes soupçonnés d'appartenir à une organisation terroriste présumée ont été arrêtés jeudi 26 novembre en Allemagne. L'enquête porte notamment sur un projet d'attaque visant une synagogue, ravivant les préoccupations concernant la sécurité des communautés religieuses en Europe.**

**Une enquête antiterroriste en Allemagne**

Les autorités allemandes poursuivent leurs efforts pour prévenir les violences visant les communautés religieuses. Jeudi 26 novembre, deux hommes ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête portant sur une organisation soupçonnée de préparer des attaques en Europe. Selon les informations attribuées au parquet fédéral allemand, les personnes interpellées sont soupçonnées d'appartenir à une structure terroriste présumée. L'enquête concerne notamment un projet d'attaque contre une synagogue allemande. Les autorités examinent également d'éventuels liens avec des réseaux internationaux.

À ce stade, il s'agit d'accusations faisant l'objet d'une procédure judiciaire. Les personnes arrêtées bénéficient de la présomption d'innocence et les responsabilités devront être établies par la justice.

Cette affaire intervient dans un contexte où les tensions géopolitiques internationales peuvent avoir des répercussions sur la sécurité intérieure des États européens. Les conflits au Moyen-Orient, notamment, peuvent alimenter des discours de haine et des formes de radicalisation qui ne doivent pas être confondus avec l'expression légitime d'opinions politiques.

La protection des lieux de culte constitue ainsi un enjeu de sécurité publique, indépendamment de la religion pratiquée par les personnes qui les fréquentent. Les synagogues, les mosquées et les églises doivent pouvoir accueillir leurs fidèles sans que ceux-ci soient exposés à des menaces en raison de leurs croyances.

Pour les Marocains résidant en Europe, la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence revêt une importance particulière. La prévention passe notamment par l'éducation, la coopération entre institutions, le dialogue entre communautés et la lutte contre les discours appelant à la violence.

# POST DE LA SEMAINE

Le mémoire de fin de licence (projet de fin d'études, PFE) disparaît du cursus ordinaire à partir de janvier prochain. Engagée en 2023, la réforme répond, selon le ministère de l'Enseignement supérieur, à trois difficultés: l'irruption de l'Intelligence artificielle, le manque d'encadrants et les lacunes de nombreux étudiants.

# WASHINGTON DÉFIE PÉKIN ET BRUXELLES AVEC DE NOUVELLES TAXES

**L'administration Trump a présenté, mercredi 25 novembre, de nouveaux droits de douane visant quatorze partenaires commerciaux, dont l'Union européenne et la Chine. Pouvant atteindre 20 %, ces taxes risquent de raviver les tensions commerciales internationales et de bouleverser certaines chaînes d'approvisionnement.**

**Washington relance son offensive douanière : Les grandes puissances économiques sous pression**

La guerre commerciale américaine connaît un nouveau rebondissement. Après l'invalidation d'une partie des précédentes mesures douanières par la Cour suprême des États-Unis, l'administration de Donald Trump revient à la charge avec une nouvelle série de propositions tarifaires.

Présentées mercredi 25 novembre, ces mesures concernent quatorze partenaires commerciaux, parmi lesquels l'Union européenne, la Chine, l'Inde, le Japon et plusieurs économies asiatiques. Washington justifie cette initiative par l'existence présumée de capacités industrielles excédentaires qui favoriseraient, selon les autorités américaines, l'arrivée massive de produits étrangers sur les marchés internationaux au détriment des producteurs locaux.

Les tarifs proposés pourraient atteindre 20 %. Leur entrée en vigueur ne devrait toutefois pas intervenir avant janvier 2027, après une période de consultation publique. La Chine conteste les arguments américains, considérant que ses performances commerciales résultent notamment de la compétitivité de son industrie.

Cette nouvelle confrontation traduit une transformation profonde du commerce international. Les grandes puissances accordent désormais une importance croissante à la protection de leurs capacités industrielles, à la maîtrise des chaînes d'approvisionnement et à la réduction de leurs dépendances économiques.
Pour le Maroc, cette évolution présente des risques, mais également des opportunités. Le Royaume dispose d'un accord de libre-échange avec les États-Unis, entré en vigueur en 2006. Son absence de la liste des économies directement concernées par les dernières propositions constitue un élément favorable, sans pour autant garantir une protection contre toutes leurs conséquences indirectes.

Des entreprises internationales pourraient chercher à diversifier leurs bases de production afin de limiter leur exposition aux tensions commerciales. Le Maroc pourrait bénéficier de certains investissements grâce à ses infrastructures portuaires,

LIRE LA SUITE

Numéro
149

# CAPSULE IA

## Une crise universitaire qui s'installe dans la durée

@lodjmaroc

By Lodj

# FIFM 2026 : « Waves of Silence » émeut ses acteurs et le public

**Le film Waves of Silence, réalisé par Farzad Samsami, a été présenté lundi 23 novembre 2026 en compétition officielle au Festival international du film de Marrakech (FIFM).**
**Une projection particulièrement marquante pour les acteurs Amine Ennaji et Younes Bouab, qui découvraient le long métrage en même temps que les spectateurs.**
**L'équipe a partagé son émotion à l'issue de cette première rencontre avec le public.**

**Une première projection chargée d'émotion à Marrakech**

La présentation de Waves of Silence au Festival international du film de Marrakech a été un moment particulier pour son équipe artistique.
Projeté lundi 23 novembre dans le cadre de la compétition officielle, le long métrage de Farzad Samsami a permis aux acteurs de découvrir le résultat de leur travail sur grand écran, au contact direct du public.
Pour Amine Ennaji, cette expérience a été particulièrement intense. Interrogé par SNRTnews, le comédien a expliqué avoir été agréablement surpris par la qualité d'écoute des spectateurs et leur manière de réagir aux différentes séquences.
L'acteur a notamment apprécié l'attention du public, capable, selon lui, d'exprimer son émotion à certains moments et de respecter le silence lorsque les scènes l'exigeaient.

Découvrant lui-même le film pour la première fois, Amine Ennaji a confié avoir été profondément touché par plusieurs passages, jusqu'à en avoir les larmes aux yeux.
De son côté, Younes Bouab a souligné la dimension particulière d'une projection au FIFM, devant un public composé de spectateurs marocains et internationaux.
Pour le comédien, découvrir un film dans une grande salle, en présence de ceux qui le regardent pour la première fois, constitue une expérience singulière.

**Un pêcheur confronté à des choix difficiles**

Écrit et réalisé par Farzad Samsami, Waves of Silence raconte l'histoire de Hassan, un pêcheur solitaire interprété par Amine Ennaji.
Installé dans une petite localité côtière, le personnage mène une existence profondément liée à la mer, à ses convictions religieuses et à ses habitudes quotidiennes. Mais son environnement change progressivement.
La raréfaction des ressources halieutiques fragilise les moyens de subsistance des habitants, tandis que la crise des réfugiés bouleverse les relations au sein de la communauté.
Dans ce contexte difficile, Hassan trouve une forme de réconfort auprès de Latifah, une mère célibataire incarnée par Nisrin Erradi, et de sa fille.
Son quotidien prend une nouvelle direction lorsqu'un vieil ami lui propose une solution risquée pour sortir de ses difficultés.
Le pêcheur se retrouve alors face à un dilemme moral, partagé entre ses principes, ses responsabilités et la nécessité de prendre une décision.
À travers ce parcours, le réalisateur aborde plusieurs questions humaines et sociales : l'isolement, la solidarité, la précarité et les conséquences des choix individuels.

**Farzad Samsami salue l'engagement des comédiens**

La projection a également été l'occasion pour le réalisateur de revenir sur sa collaboration avec les acteurs.
Farzad Samsami a exprimé sa satisfaction concernant le travail d'Amine Ennaji, Nisrin Erradi et Younes Bouab.

Il a particulièrement salué leur implication et l'énergie investie dans la construction des personnages.
Selon lui, chaque nouveau visionnage lui permet de mesurer davantage la contribution des comédiens à la dimension émotionnelle du récit.

Réalisateur irano-norvégien installé à Oslo, Farzad Samsami signe avec Waves of Silence son premier long métrage.

D'une durée de 99 minutes, le film est une coproduction réunissant la Norvège, le Maroc et la Suède.
Il a été entièrement tourné au Maroc et est interprété en arabe.

# CHIFFRE DE LA SEMAINE

## DIALOGUE SOCIAL : 50 MILLIARDS DE DH POUR HONORER LES ENGAGEMENTS PRÉCÉDENTS

**La Cheffe du gouvernement Fatima Ezzahra El Mansouri a souligné, jeudi à l'ouverture du Conseil de gouvernement, l'engagement de l'Exécutif à mettre en œuvre les accords sociaux de 2022 et de 2024, dont les mesures sont inscrites dans le projet de loi de finances pour une enveloppe de 50 milliards de dirhams.**

# Actualités culturelles

## Le London Museum offre une piste aux musées de ville marocains

Le London Museum rouvre dans l'ancien marché couvert de Smithfield, au cœur de la City, après une rénovation engagée il y a dix ans.
L'institution, consacrée à l'histoire de Londres et de ses habitants, transforme un site commercial patrimonial en musée de ville, lieu de rencontre
et espace pédagogique.
Le parcours s'organise autour de trois temporalités. « Real Time » suit la ville actuelle, « Our Time » met en scène des objets et installations liés à la vie quotidienne, tandis que « Past Time » plonge dans les voûtes souterraines.
Cette dernière section présente 5 000 pièces issues d'un ensemble d'environ sept millions d'objets et retrace 450 000 ans d'histoire.

## L'Alhambra à Paris relance le dialogue avec l'héritage andalou au Maroc

L'Institut du monde arabe à Paris consacre une exposition aux « Secrets de l'Alhambra », monument majeur de l'architecture arabo-musulmane à Grenade. Le parcours présente des œuvres rarement visibles, dont des peintures murales habituellement difficiles d'accès en raison de leur fragilité, ainsi que des dispositifs immersifs destinés à révéler des détails que le visiteur peut manquer sur le site.
L'exposition réunit 120 pièces jusqu'au 16 mai. Elles proviennent notamment du musée de l'Alhambra et de collections conservées à Londres, Paris ou Vienne. Parmi les objets cités figurent l'épée de Boabdil et un bouclier en cuir d'inspiration berbère.

## À Marrakech, Rian Johnson défend un festival ouvert au public

Invité de la 23e édition du Festival international du film de Marrakech, le réalisateur américain Rian Johnson a mis en avant une caractéristique qu'il juge rare dans le circuit mondial : la gratuité des rencontres et des projections pour le public. À ses yeux, cette accessibilité fait du rendez-vous marocain un festival conçu d'abord pour les spectateurs.
Le cinéaste, connu notamment pour « Star Wars : Les Derniers Jedi » et la saga « À couteaux tirés », a aussi relevé la forte présence d'étudiants lors de sa rencontre à Marrakech. Une question posée par une jeune participante a ouvert l'échange sur les voies de diffusion offertes aux nouveaux réalisateurs.

FAKE NEWS

# FAKE DE LA SEMAINE

## AÏD AL ADHA : LE GOUVERNEMENT ÉCARTE TOUTE DISCUSSION SUR UNE ANNULATION

**Le gouvernement ne prévoit pas, à ce stade, de discuter d'une éventuelle annulation de Aïd Al Adha. Lors de la conférence de presse tenue à l'issue du Conseil de gouvernement, ce jeudi 26 novembre 2026, le porte-parole du gouvernement, Samir Belfkih, a estimé que le débat sur cette question était prématuré.**

# Actualités culturelles

## Tétouan accueille un réseau méditerranéen de droit constitutionnel

Le Réseau méditerranéen des constitutionnalistes a été constitué à Tétouan lors d'une assemblée organisée à l'Université Abdelmalek Essaâdi. L'initiative, portée par la constitutionnaliste marocaine Nadia Bernoussi, rassemble des universitaires et juristes du Maroc, de France, d'Espagne, d'Italie, de Tunisie et d'Égypte.
Les membres ont adopté les statuts du réseau, élu ses instances dirigeantes et préparé un programme d'action pour 2027.
Les échanges annoncés porteront notamment sur la séparation des pouvoirs, les droits fondamentaux, le rôle du juge constitutionnel et la place des conventions internationales dans les systèmes juridiques. Le projet prolonge une réflexion engagée lors d'un colloque consacré aux cours constitutionnelles, organisé en juillet à Tétouan.

## Patrimoine : Salima Naji distinguée pour ses réhabilitations au Maroc

L'architecte marocaine Salima Naji a reçu le prix Woman of Outstanding Achievement lors des Women in Architecture and Construction Awards 2026. Cette distinction internationale, organisée par Tamayouz Excellence Award, récompense un parcours consacré à l'architecture et à la construction dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Le jury a mis en avant plus de vingt ans de travail sur les ksour, les kasbahs, les greniers collectifs ainsi que des bâtiments historiques et religieux au Maroc. L'approche présentée ne consiste pas seulement à conserver les édifices : elle vise à leur redonner des usages culturels ou communautaires et à associer les habitants aux projets.

## Casablanca : le Salon international du livre enfant et jeunesse met la littérature à l'honneur

La quatrième édition du Salon international du livre enfant et jeunesse (SILEJ) a ouvert ses portes à Casablanca, où elle se poursuit jusqu'au 29 novembre à Anfa Park. Organisé sous le thème « Littérature, environnement et récits de la nature », cet événement réunit 370 exposants représentant 31 pays, avec une offre de plus de 50.000 titres destinés notamment aux enfants et aux jeunes. L'UNESCO est l'invitée d'honneur de cette édition, qui entend associer la promotion de la lecture à la sensibilisation aux enjeux environnementaux.
Au-delà de l'exposition de livres, le salon propose un programme culturel et interactif comprenant des rencontres, des conférences et des ateliers créatifs.

Numéro
149

# HIT
# DE LA SEMAINE

**DR!P – Montixx**

@lodjmaroc

By Lodj

# Dak'Art 2026 : six artistes marocains font rayonner la création contemporaine à Dakar

CULTURE

**Le Maroc confirme sa présence sur la scène artistique africaine à l'occasion de la 16e édition de la Biennale de l'art africain contemporain de Dakar (Dak'Art 2026), organisée du 19 novembre au 19 décembre au Sénégal.**
**La création artistique marocaine occupe une place remarquée à la 16e Biennale de l'art africain contemporain de Dakar, inaugurée le 19 novembre 2026 par le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye.**

Cinq artistes marocains participent à la programmation artistique principale : Faouzi Laatiris, Safaa Erruas, Mohammed Laouli, M'Barek Bouhchichi et Fatiha Zemmouri. Leurs œuvres témoignent de la diversité des pratiques contemporaines, entre sculpture, installations, expérimentations plastiques et réflexion sur les héritages culturels.
À leurs côtés, Hiba Hilali représente le Maroc dans la Section Design, consacrée aux relations entre création artistique, innovation et nouvelles approches du design.
Cette participation illustre la présence des artistes marocains dans les grandes manifestations culturelles africaines et leur contribution aux réflexions contemporaines sur les transformations sociales et culturelles du continent.

**Faouzi Laatiris désigné Grand Témoin de la Biennale**
La distinction accordée à Faouzi Laatiris constitue l'un des moments marquants de cette édition.
L'artiste marocain a été choisi comme Grand Témoin de Dak'Art 2026, en reconnaissance de son parcours et de sa con tribution à l'évolution des arts plastiques contemporains.
Déjà récompensé en 2002 par le Prix de la Francophonie pour son installation Sculptures Ambulantes, il entretient une relation ancienne avec la Biennale de Dakar.

Son exposition réunit des créations de différentes périodes, notamment des collages et des sculptures.
À travers le détournement d'objets et de matériaux du quotidien, l'artiste explore les rapports entre mémoire, patrimoine et création contemporaine.
Cette démarche s'inscrit dans les orientations de la Biennale, qui encourage les artistes à interroger les héritages culturels et à proposer de nouvelles lectures du monde contemporain.

**Une édition consacrée à la fragilité et à la résilience**
Placée sous le thème « (Anti)fragilité : arts de la réparation et stratégies du contrecoup », la Biennale 2026 examine le rôle de l'art face aux crises et aux transformations des sociétés contemporaines.
Sous la direction artistique de Morad Montazami, elle rassemble 76 propositions artistiques, dont 54 dans l'Exposition internationale et 22 dans la Section Design.
Les œuvres abordent notamment les questions de mémoire collective, d'identité, de transmission, de reconstruction et de résistance face aux bouleversements économiques, sociaux et environnementaux.

Les expositions sont réparties dans plusieurs espaces culturels de Dakar, notamment l'ancien Palais de justice, le Cap Manuel et la Galerie nationale d'art.
La République démocratique du Congo bénéficie par ailleurs d'un pavillon national consacré à sa création contemporaine, tandis que le Sénégal présente également ses propres collections artistiques.

**Dakar, carrefour de la création contemporaine africaine**
Créée en 1990, la Biennale de Dakar s'est progressivement imposée comme l'un des principaux rendez-vous de l'art contemporain africain.
Cette manifestation offre aux artistes du continent et de ses diasporas une plateforme de visibilité internationale, tout en favorisant les échanges entre créateurs, institutions culturelles et professionnels du secteur.
L'édition 2026 propose également des rencontres scientifiques et professionnelles, ainsi que des événements commémorant le 70e anniversaire du premier Congrès des écrivains et artistes noirs.
Au-delà des expositions, Dak'Art constitue ainsi un espace de réflexion sur les enjeux culturels et les mutations qui traversent les sociétés africaines.

# RAPPORT DE LA SEMAINE

## RÉSEAUX SOCIAUX AU MAROC - LA HACA DÉCRYPTE L'INFLUENCE DES PLATEFORMES SUR LE DÉBAT POLITIQUE

**Dans une étude publiée en octobre 2026, la HACA analyse comment les citoyens et les partis politiques marocains utilisent les réseaux sociaux pour s'exprimer et mobiliser.**
**Elle examine aussi le rôle des algorithmes dans la diffusion de fausses informations et la polarisation du débat public.**

# La perfection est-elle dépassée ? Le naturel s'impose comme nouveau luxe digital

LIFESTYLE

**Pendant des années, les réseaux sociaux ont imposé des images soigneusement travaillées : visages sans défaut, silhouettes idéalisées, vies parfaitement mises en scène.**

**Mais en 2026, un autre discours gagne du terrain. Entre contenus spontanés, images moins retouchées et quête d'authenticité, le naturel semble retrouver une place dans les nouvelles tendances lifestyle. Et si le vrai luxe, désormais, était de ne plus chercher à paraître parfait ?**

**Un maquillage impeccable, une peau sans texture, une tenue parfaitement coordonnée et un quotidien digne d'un magazine :**
Pendant longtemps, les codes de beauté et de lifestyle sur les réseaux sociaux ont reposé sur une esthétique très maîtrisée. Mais cette image ultra-polissée semble progressivement perdre de son exclusivité.
Dans son rapport TikTok Next 2026, la plateforme identifie une aspiration croissante aux contenus plus spontanés, aux histoires personnelles et aux coulisses du quotidien.
Le rapport décrit notamment un public davantage attiré par les expériences humaines et les récits moins scénarisés que par une perfection soigneusement fabriquée.
Cette évolution rejoint les tendances relevées par Pinterest pour 2026. Son rapport annuel met en avant le confort, l'authenticité et l'expression individuelle, avec une idée centrale : les consommateurs veulent davantage sélectionner les tendances qui leur ressemblent plutôt que reproduire systématiquement les codes populaires.
Autrement dit, il ne s'agit plus seulement de suivre une esthétique virale, mais de construire une identité qui ne ressemble pas nécessairement à celle des autres.

**La beauté face à la pression des filtres et de l'intelligence artificielle**
Le phénomène prend une dimension particulière dans l'univers de la beauté. À mesure que les filtres deviennent plus sophistiqués et que les images générées par intelligence artificielle se multiplient, la frontière entre apparence réelle et représentation numérique devient plus difficile à distinguer.
Le rapport Beauty Pulse 2026, réalisé auprès de 500 femmes britanniques âgées de 18 à 44 ans, met en évidence cette contradiction. Selon ses résultats, 38 % des participantes déclarent que les réseaux sociaux les poussent à se comparer aux autres, contre 28 % en 2025.
La proportion de celles qui ressentent une pression pour avoir une certaine apparence atteint, elle, 29 %.
Dans le même temps, 74 % des répondantes estiment que les marques de beauté ne devraient pas utiliser de mannequins générés par intelligence artificielle. Cette proportion atteint 78 % chez les 18-24 ans.
Près de la moitié des participantes considèrent également les images non retouchées ou peu retouchées comme très importantes.
Ces chiffres ne signifient pas que les filtres ou les retouches sont en voie de disparition. Ils révèlent plutôt une attente grandissante de transparence et de représentations auxquelles le public peut davantage s'identifier.

**Au Maroc aussi, une question de rapport à l'image**
Cette évolution ouvre une réflexion intéressante pour les usages numériques au Maroc. Sur Instagram et TikTok, la mode, le maquillage, les soins et les contenus lifestyle occupent une place importante dans les habitudes de consultation et de création de contenu.

La question mérite donc d'être posée : jusqu'où faut-il travailler son image pour être visible ? Et à partir de quel moment cette recherche de perfection finit-elle par effacer la personnalité de celui ou celle qui se montre ?
Le retour à des contenus plus spontanés pourrait aussi encourager une autre manière de parler de beauté : moins centrée sur la correction des imperfections et davantage tournée vers le style personnel, la diversité des apparences
et la liberté de se présenter sans chercher à correspondre à un modèle unique.

Mais une interrogation demeure : le naturel est-il réellement en train de s'imposer ou devient-il simplement une nouvelle esthétique à reproduire, avec ses propres codes et ses propres injonctions ?

# CHRONIQUES AI VIDÉO

## Presse marocaine... De la mémoire de 1993 au défi de la souveraineté informationnelle...

# Brèves Lifestyle

## Bien-être : prendre soin de soi devient une priorité dans les habitudes de consommation

Le bien-être occupe une place de plus en plus importante dans les habitudes de consommation. Selon une étude publiée le 3 novembre 2026 par le cabinet McKinsey, le marché mondial du wellness représente désormais 2.700 milliards de dollars.
Cette évolution traduit un changement dans la manière dont les consommateurs envisagent leur quotidien : au-delà de l'apparence physique, ils accordent davantage d'importance à la santé, à la récupération, au sommeil et à l'équilibre personnel. Les pratiques comme les séances de sauna collectif, les bains froids et les activités physiques axées sur la récupération gagnent notamment en visibilité.

## Génération Z : les expériences partagées prennent le dessus sur les cadeaux matériels

À l'approche des fêtes de fin d'année, une évolution se dessine dans les habitudes de consommation des jeunes générations : les expériences vécues ensemble gagnent en importance face aux cadeaux matériels. Selon une analyse publiée par Vogue le 20 novembre 2026, les activités en présentiel occupent une place croissante dans les préférences de la génération Z. Aux États-Unis, 81 % des jeunes interrogés déclarent privilégier les activités hors ligne, tandis que 63 % estiment qu'un repas partagé constitue un cadeau plus important qu'un objet physique. Cette évolution s'inscrit dans une recherche de moments authentiques, de convivialité et de liens sociaux, à une époque où les interactions numériques occupent une place considérable dans la vie quotidienne.

## Didier Deschamps comme sélectionneur… de ses burgers de Noël chez Burger King

Burger King France a frappé fort avec une opération marketing aussi surprenante que savoureuse : recruter Didier Deschamps, l'emblématique sélectionneur de l'équipe de France de football, pour endosser un rôle inédit — celui de **sélectionneur officiel de ses burgers de Noël**. Dans une campagne qui joue habilement sur son image et son vocabulaire, l'ancien champion du monde 1998 devenu entraîneur légendaire est présenté comme celui qui a pour mission de **composer le meilleur "onze" de burgers** pour les fêtes de fin d'année. Exit les tactiques sur tableau blanc, place aux compositions de galettes, sauces et garnitures festives.

# Brèves Lifestyle

## Taliouine metle safran au centre de quatre jours de rencontres

Taliouine accueillera la 17e édition du Festival international du safran du 27 au 30 novembre.
Le rendez-vous, organisé dans la province de Taroudant, veut montrer comment le safran peut contribuer au développement local et à la souveraineté alimentaire. Pour les visiteurs, il s'agit surtout d'une occasion de mieux comprendre le parcours de cette épice, de la production jusqu'à sa valorisation.
Les échanges annoncés porteront sur la qualité, les revenus des producteurs et la gestion de l'eau.
Des espaces d'exposition et de commercialisation réuniront producteurs et coopératives de produits du terroir. Le programme doit aussi présenter des travaux de recherche et ouvrir la discussion sur de nouveaux débouchés pour la filière. Ces éléments permettent d'aborder le festival autrement que comme une simple animation commerciale.

## Rabat : une exposition explore la fabrication des icônes et les récits intimes

Le Musée national de la photographie à Rabat présente « Icons, Intimacy & Other Stories », une exposition de la photographe belge Régine Mahaux. Son vernissage s'est tenu le 24 novembre.
Présenté pour la première fois au Maroc, le parcours examine la célébrité, le pouvoir et la construction de l'image publique, tout en laissant une place aux voyages, aux souvenirs et à l'intimité.
L'exposition est organisée autour de trois axes.
Le visiteur découvre d'abord des icônes contemporaines, puis les coulisses de la fabrication de leur image, avant d'aborder une partie plus personnelle du travail de la photographe.

## Casablanca : un salon pour décoder les prochaines tendances du voyage africain

La Foire internationale de Casablanca accueillera la première édition du Morocco Travel & Tourism Expo du 8 au 10 décembre. Les organisateurs annoncent 120 exposants et plus de 6 000 visiteurs. Le rendez-vous vise d'abord les professionnels, avec des acteurs de l'hébergement, des agences, des opérateurs touristiques et des porteurs de projets liés au voyage et à l'innovation. Le programme annoncé associe expositions, conférences et rencontres d'affaires. Un espace baptisé Travel Tech Hub doit rapprocher les professionnels du tourisme et les entreprises développant des solutions numériques pour le voyage.

# « Devine combien je l'ai payé » : comment les dupes ont décomplexé nos achats

LIFESTYLE

**Un parfum qui rappelle une grande maison, un sac qui reprend les lignes d'un modèle convoité…**
**Sur les réseaux sociaux, trouver un bon « dupe » est devenu un petit motif de fierté. Quand le bon plan fait autant parler que l'original, qu'est-ce qui change dans notre rapport au luxe ?**

**Le bon plan qu'on a envie de partager**

« Ça sent comme le parfum que tu portes, mais devine combien je l'ai payé. » Il y a quelques années, on aurait peut-être gardé le prix pour soi. Aujourd'hui, c'est souvent le meilleur moment de la conversation. Un dupe, de l'anglais duplicate, désigne dans le langage des réseaux une alternative qui rappelle un produit connu par sa teinte, son odeur, sa coupe ou son rendu.
Un rouge à lèvres peut évoquer une nuance culte tout en étant vendu sous sa propre marque.
La contrefaçon, elle, cherche à se faire passer pour l'original.
Le phénomène existait bien avant TikTok. Au Maroc aussi, on s'échange depuis longtemps des adresses et des astuces pour retrouver un style aperçu en vitrine. Les réseaux ont donné une scène à ce réflexe.
Désormais, on filme les deux produits côte à côte, on compare le résultat à la lumière du jour et on partage la référence à celles et ceux qui la réclament en commentaire.

**Le prix fait partie du compliment**

L'attrait des dupes tient évidemment au budget. On peut avoir envie d'un parfum boisé ou d'un sac bien structuré sans vouloir y consacrer une grosse part de son salaire. Mais l'économie n'explique pas à elle seule le plaisir d'en parler.

Dire « j'ai trouvé presque le même rendu pour moins cher », c'est aussi montrer qu'on a l'œil, qu'on sait comparer et qu'on choisit où mettre son argent.

Le compliment change au passage.
À « tu portes quelle marque ? », on ajoute volontiers « tu l'as trouvé où ? ».
La bonne adresse devient une information qu'on partage, et celle ou celui qui a déniché la pépite a son petit moment de gloire dans le groupe WhatsApp.

**À force de bonnes affaires, on achète quoi ?**

Sur une vidéo de quinze secondes, deux sacs se ressemblent. Après quelques semaines, les coutures racontent parfois une autre histoire. Même chose pour un parfum dont les premières notes convainquent en boutique, puis s'effacent avant midi. La ressemblance donne envie d'essayer.
L'usage décide si l'achat valait le coup.

Et puis il y a cette tentation très familière : ajouter au panier un produit dont on ignorait l'existence cinq minutes plus tôt, simplement parce qu'on vient d'apprendre qu'il ressemble à quelque chose de cher. Le vrai test du bon plan tient peut-être dans cette question : si personne ne m'avait parlé de l'original, est-ce que j'aurais quand même envie de l'acheter ?

By Lodj

# Reel
## DE LA SEMAINE

LODJ

À Casablanca, une passagère conteste une course à 43 dirhams et dénonce une manipulation présumée du compteur.

# Casablanca, Settat, Francfort : la carte du secours d'Oracle Cloud au Maroc

**Quels services Oracle Cloud pourront basculer de Casablanca à Settat sans transfert de données à l'étranger ?**
**Les applications déployées par les clients sur Oracle Cloud Infrastructure sont les premières candidates à une reprise entre Casablanca et Settat. Cela suppose que Settat ouvre, propose les services de réplication et de reprise nécessaires et que les clients configurent et testent cette architecture.**

**Cloud au Maroc : héberger ici, redémarrer où ?**
Quels services Oracle Cloud pourront basculer de Casablanca à Settat sans transfert de données à l'étranger ? La région Oracle de Casablanca est en service. Celle de Settat reste annoncée sans date publique.
Si elle ouvre avec les services nécessaires, certaines applications déployées par les clients sur Oracle Cloud Infrastructure pourraient redémarrer sur un second site marocain. Pour Fusion Applications, la documentation d'Oracle désigne aujourd'hui Francfort comme région de secours. docs.oracle.com

**Pour Fusion Applications à Casablanca, Oracle désigne Francfort comme région de secours**
Dans le tableau de reprise après sinistre d'Oracle, la ligne af-casablanca-1 renvoie à eu-frankfurt-1. (le tableau se trouve dans la documentation officielle d'Oracle, sur la page Disaster Recovery Support — Fusion Applications. Dans la section Disaster Recovery Region Pairings, cherchez le premier tableau, OCI Commercial Realm (OC1)). Elle concerne les environnements Fusion Applications du cloud commercial, c'est-à-dire des logiciels exploités par Oracle, notamment pour la gestion financière et les ressources humaines. Oracle décide si l'incident constitue un sinistre majeur justifiant l'activation du plan. Le service est indisponible pendant la bascule et certaines connexions avec des logiciels externes peuvent nécessiter une adaptation du réseau. Le tableau indique la destination de secours. Les modalités de copie des données et leur calendrier restent à établir pour chaque offre et chaque contrat. docs.oracle.com
La documentation technique date la mise en service de Casablanca du 20 février 2026 et indique que la région compte un seul domaine de disponibilité. Oracle a communiqué sur l'ouverture le 7 avril, en identifiant N+ONE Datacenters comme partenaire hébergeur.
Le 1er juillet, le groupe présentait encore Settat comme une deuxième région prévue. À la date du 22 novembre, les documents publics consultés ne donnent ni calendrier de mise en service ni catalogue de lancement pour Settat. docs.oracle.com

**Quels services pourraient redémarrer à Settat ?**
Les premiers candidats sont les applications que les entreprises déploient elles-mêmes sur Oracle Cloud Infrastructure, ou OCI. Depuis le 15 mai, Casablanca dispose de Full Stack Disaster Recovery, un outil qui permet de coordonner les étapes de reprise. Oracle documente notamment la prise en charge des machines virtuelles, des volumes de stockage, du stockage objet et de certaines bases de données. Une entreprise pourrait donc, si les mêmes fonctions sont disponibles à Settat, y répliquer ses données et y préparer le redémarrage de son application. Il lui faudrait aussi vérifier que le réseau, les accès et les clés de chiffrement restent utilisables quand Casablanca est indisponible. docs.oracle.com
Fusion suit un autre modèle. Pour qu'un environnement couvert par le tableau actuel puisse reprendre à Settat, Oracle devrait désigner une région de secours marocaine pour l'offre concernée et préciser le sort des clients déjà hébergés à Casablanca. Pour une direction informatique, les engagements décisifs portent sur le lieu où les copies sont conservées, le délai de rétablissement visé et la quantité de données que l'organisation pourrait perdre, mesurée en temps de travail ou de transactions. docs.oracle.com
La distinction compte aussi pour les acheteurs publics et privés. Un transfert à l'étranger de données personnelles relève du cadre de la loi 09-08 et des formalités détaillées par la CNDP. Un régime de qualification s'applique par ailleurs à certains usages du cloud pour les systèmes ou données sensibles des entités et infrastructures d'importance vitale.

# PROCHAINEMENT ..

## PORTE APERTE -
## LE PALAIS DES INSTITUTIONS ITALIENNES DE TANGER OUVRE SES PORTES AU PUBLIC

- Date de l'événement: Du décembre 03 2026, 10:00 Au décembre 04 2026, 21:00 (Heure locale)
- Où est-il: Palais des Institutions Italiennes à Tanger

# Brèves digitales

## IA : un forum à Casablanca pose la question de la souveraineté numérique

La neuvième édition du Forum Centraliens Supélec a réuni à Casablanca des responsables publics, des chercheurs et des acteurs économiques autour de la place du Maroc dans l'économie de l'intelligence artificielle.
Organisée par l'Association des Centraliens et Supélec du Maroc, la séance plénière du 23 novembre a abordé la souveraineté numérique, la position du Royaume dans la chaîne de valeur mondiale, l'innovation entrepreneuriale ainsi que les effets de l'IA sur l'emploi, les compétences et l'inclusion économique.
Le ministre Ahmed Rahhou a replacé ces discussions dans la continuité de plusieurs stratégies nationales, dont e-Maroc, Maroc Digital 2030 et Maroc IA 2030.

## TikTok renforce ses dispositifs contre les contenus générés par intelligence artificielle

TikTok a annoncé, le 20 novembre 2026, le déploiement de nouveaux outils destinés à améliorer la transparence des contenus générés par intelligence artificielle. Parmi les nouveautés figure un outil permettant aux utilisateurs de vérifier si une image ou une vidéo diffusée sur Internet a été créée ou modifiée à l'aide des fonctionnalités d'IA de la plateforme. Cette initiative vise à faciliter l'identification des contenus synthétiques, dans un contexte marqué par la multiplication des montages et des vidéos susceptibles de tromper les internautes. La plateforme prévoit également un dispositif destiné à aider les personnalités publiques à détecter les utilisations non autorisées de leur image dans des contenus générés par IA.

## Marchés publics : les interruptions attribuées au renforcement de la cybersécurité

Les perturbations récentes du portail marocain des marchés publics sont liées à des mesures préventives de sécurité informatique, selon les explications données le 23 novembre à la Chambre des représentants par Fouzi Lekjaa. Le ministre a indiqué que l'objectif était de protéger la plateforme et ses données face à la multiplication des cybermenaces. Cette présentation ne décrit pas une cyberattaque confirmée : elle attribue les interruptions à un renforcement préventif des dispositifs de protection. Le portail joue un rôle central dans la transmission des dossiers et le respect des échéances par les entreprises candidates aux marchés publics.

# NOMINATION DE LA SEMAINE

## ALI SEDDIKI, DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À LA SOUVERAINETÉ STRATÉGIQUE

En confiant à Ali Seddiki la mission de préparer le déploiement opérationnel de la feuille de route nationale des industries de défense et de sécurité, Sa Majesté le Roi Mohammed VI imprime une nouvelle inflexion stratégique à la transformation industrielle du Royaume.

# Brèves digitales

## Google DeepMind dévoile Genie 4, un modèle capable de créer des mondes virtuels interactifs

Google DeepMind a présenté, le 18 novembre 2026, Genie 4, une nouvelle génération de modèle d'intelligence artificielle conçue pour générer des environnements virtuels interactifs. Intégré au projet Project Genie, cet outil permet aux utilisateurs de transformer de simples descriptions en univers numériques explorables directement depuis un navigateur. Il est notamment possible de modifier les environnements, de déclencher des événements ou encore d'introduire de nouveaux personnages à partir d'instructions formulées en langage naturel. Cette technologie repose sur des capacités avancées de simulation, avec notamment des effets physiques, des éclairages réalistes et une génération audio adaptée aux scènes créées.

## Instagram : la possibilité d'éditer une Story après sa publication

Jusqu'à présent, si vous remarquiez une faute de frappe, une erreur dans le texte ou souhaitiez modifier un élément de votre Story une fois celle-ci publiée, vous n'aviez d'autre choix que de la supprimer entièrement et de la recréer depuis le début. Cette contrainte était souvent source de frustration pour de nombreux créateurs de contenu et utilisateurs réguliers de la plateforme. Désormais, Instagram offre une fenêtre de 15 minutes après la publication d'une Story pour y apporter des modifications.

Durant ce laps de temps, les utilisateurs peuvent intervenir sur plusieurs éléments clés de leur contenu : le texte, la musique ainsi que les stickers.

## Santé mentale des adolescents : YouTube élargit ses espaces d'information

YouTube étend ses espaces d'information destinés aux adolescents de 13 à 17 ans, rapporte franceinfo. Lorsqu'un jeune recherche des contenus liés à la dépression, aux addictions ou au trouble du déficit de l'attention, la plateforme peut lui proposer des vidéos présentées comme adaptées à son âge.
Le dispositif couvre désormais aussi le harcèlement, la colère, la solitude, l'insomnie et le stress post-traumatique.En France, la plateforme s'est associée notamment au CHU de Lille, à une application de bien-être et à un médecin créateur de contenu. L'objectif est d'orienter les recherches vers des ressources validées par des professionnels.

Numéro
149

# Valeria's Book

Valeria Degl'Innocenti.

LIVRE
DE LA SEMAINE

# Cloud Computing au Maroc : l'EHTP mise sur les compétences de demain

DIGITAL

**L'École Hassania des Travaux Publics (EHTP) a accueilli, le 14 novembre 2026, une conférence consacrée aux perspectives du Cloud Computing au Maroc.**
**Organisée à l'occasion du lancement d'une nouvelle édition de l'Executive Master Cloud Computing (EMC²), cette rencontre a réuni plusieurs experts autour de quatre enjeux : les usages du Cloud, la souveraineté numérique, la migration des entreprises et la formation des talents.**

**Le Cloud Computing, un outil de transformation des entreprises**
Comment les plateformes numériques parviennent-elles à absorber des millions de connexions tout en maintenant leurs performances ? Cette question figurait parmi les sujets abordés lors de la conférence « Cloud Computing au Maroc : quelles opportunités pour les talents de demain ? ».
Karim Benzidane, PhD, intervenant d'AWS France, a présenté les avantages des infrastructures Cloud à travers plusieurs exemples d'applications numériques, notamment le jeu vidéo Fortnite.
L'un des principaux intérêts de ces technologies réside dans leur capacité à adapter les ressources informatiques à la demande, particulièrement lors des pics de fréquentation.
Les participants ont également découvert les différents modèles de services Cloud et leur rôle dans le développement, l'hébergement et l'exploitation des applications.
Cette évolution s'inscrit dans une tendance internationale. Selon les données publiées par Eurostat en février 2026, 52,7 % des entreprises européennes employant au moins dix personnes utilisaient des services Cloud payants en 2025, contre 45,3 % en 2023.

**Souveraineté numérique : un enjeu stratégique pour le Maroc**
La question de la souveraineté du Cloud a occupé une place importante dans les échanges.

Houcine Iazzaouihda, représentant d'Atlas Cloud Services, a expliqué que la souveraineté numérique ne dépend pas uniquement de la localisation géographique des données.
Elle repose également sur la capacité des organisations à maîtriser leurs infrastructures et leurs technologies.
Trois dimensions ont été mises en avant : la souveraineté des données, qui concerne leur localisation et le cadre juridique applicable ; la souveraineté opérationnelle, liée à la maîtrise de l'administration et de l'exploitation ; et la souveraineté technologique, qui implique notamment l'interopérabilité, la réversibilité et la réduction des dépendances.
Au Maroc, ces questions rejoignent les enjeux de cybersécurité, de conformité réglementaire, de développement des centres de données et de formation des compétences nationales.
Le secteur est notamment encadré par le décret n° 2-24-921 du 22 octobre 2024, relatif au recours aux prestataires de services Cloud par certaines entités disposant de systèmes d'information ou de données sensibles.

**Un arrêté du 1er août 2025 fixe par ailleurs les exigences applicables à la qualification de ces prestataires.**
Migration vers le Cloud : des choix techniques et humains
La transformation des infrastructures informatiques a également été abordée par Yahia Maamar, expert Cloud.

Son intervention a porté sur les différentes stratégies permettant aux entreprises de transférer leurs applications et services vers des environnements Cloud.

**Trois approches ont été présentées.**
Le Rehost consiste à déplacer une application avec un minimum de modifications. Le Replatform permet d'adapter certains composants pour exploiter davantage les services Cloud. Enfin, le Rearchitect implique une refonte plus profonde de l'architecture des applications. Ces stratégies répondent à des besoins différents, mais soulèvent des questions communes : sécurité, connectivité, gouvernance et maîtrise des coûts.
Pour les professionnels de l'informatique, cette transition suppose également une évolution des compétences. La formation continue et la pratique constituent ainsi des leviers importants pour accompagner les transformations du secteur.

# INSOLITE DE LA SEMAINE

## À NADOR, UNE VICE-PRÉSIDENTE DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL CONDAMNÉE POUR VIOLENCES ENVERS SON ÉPOUX

Le tribunal de première instance de Nador a condamné l'élue à deux mois de prison avec sursis et à 500 DH d'amende.

Elle devra également verser 5 000 DH de dommages et intérêts à son époux.

By Lodj

# Nouveauté de la semaine

NEW NEW NEW NEW

DIGITAL

## OnEvent : une plateforme marocaine pour digitaliser l'événementiel

**La transformation numérique du secteur événementiel marocain franchit une nouvelle étape.**
***Le lundi 23 novembre 2026, à Rabat*, OnEvent annonce son lancement officiel après une première phase de déploiement auprès de grandes institutions.**
**Cette plateforme technologique marocaine ambitionne de simplifier l'organisation des congrès, salons et manifestations internationales en centralisant l'ensemble des services liés à un événement.**
**Une solution marocaine pour simplifier l'organisation des événements**
**Inscriptions, invitations, billetterie, hébergement, transport et gestion des accès : OnEvent propose de réunir les principales étapes de l'organisation événementielle au sein d'une seule plateforme.**

**L'objectif est de faciliter le travail des organisateurs tout en améliorant l'expérience des participants.**
**Conçue pour répondre aux besoins des institutions, entreprises et agences événementielles, la solution permet notamment de suivre le déroulement des manifestations en temps réel, de gérer les exposants et de communiquer directement avec les invités.**
**La plateforme intègre également des outils de billetterie acceptant les cartes bancaires nationales et internationales, ainsi que des fonctionnalités de gestion logistique et de suivi des activités.**
**Selon l'entreprise, cette centralisation doit permettre aux organisateurs de mieux coordonner leurs équipes et de disposer d'indicateurs pour évaluer les résultats de chaque événement.**
**Au-delà de la gestion opérationnelle, OnEvent mise sur les nouvelles technologies pour enrichir l'expérience des participants.**
**Accessible depuis une application mobile, la plateforme regroupe les invitations, les programmes, les informations pratiques et les outils d'interaction avec les intervenants.**

***Plus de détails en cliquant sur l'image***

L'ODJ
Plomberie
L'ODJ
Plomberie
L'ODJ Média
Enquête
L'ODJ
Plomberie
Une fuite d'info ?
On remonte
à la source.
L'ODJ Média · L'actualité se vérifie.

# Nouvelle Kia Sportage 2026 : motorisation hybride, technologies connectées et sécurité renforcée

Auto-moto

**La nouvelle Kia Sportage 2026 arrive au Moyen-Orient et en Afrique avec un design modernisé, une motorisation hybride de 201 chevaux et des technologies embarquées plus avancées.**

**Quelles sont les nouveautés de la Kia Sportage 2026 et quand sera-t-elle disponible au Maroc ?**

**Kia Sportage 2026 : un SUV plus connecté qui veut séduire les automobilistes**

La Kia Sportage fait peau neuve. Le constructeur sud-coréen vient d'annoncer le lancement régional d'une version modernisée de son SUV phare, avec plusieurs évolutions destinées à améliorer le confort, les performances et la sécurité.
Parmi les nouveautés figurent une motorisation hybride développant 201 chevaux, un écran panoramique incurvé de 12,3 pouces et des fonctionnalités permettant de contrôler certaines fonctions du véhicule à distance.
La gamme propose aussi un moteur essence 2,0 litres, un bloc turbo 1,5 litre et, pour la première fois dans cette configuration régionale, une option de transmission intégrale associée au moteur turbo.
Le design extérieur évolue également avec une nouvelle signature lumineuse et une finition X-Line plus affirmée.
Ce lancement concerne les marchés du Moyen-Orient et de l'Afrique, mais les équipements et les motorisations pourront varier selon les pays. Pour les automobilistes marocains, la question sera donc de connaître les versions effectivement proposées et leurs tarifs.

**Trois motorisations pour différents styles de conduite**

Kia ne mise pas sur une seule formule mécanique pour sa nouvelle Sportage.

La gamme annoncée comprend trois principales options :
- Moteur essence 2,0 MPI : associé à une boîte automatique à six rapports et à une transmission à deux roues motrices.
- Moteur essence 1,5 T-GDI turbo : équipé d'une boîte automatique à huit rapports, avec le choix entre deux roues motrices et transmission intégrale AWD.
- Motorisation hybride 2,0 GDI HEV : développant une puissance combinée de 201 chevaux, avec une boîte automatique à six rapports et une transmission à deux roues motrices.

La version hybride dispose également d'un système de freinage régénératif adaptatif, conçu pour récupérer de l'énergie lors des ralentissements.

Autre particularité : le Baby Mode, un mode de conduite destiné à rendre les accélérations plus progressives et les manœuvres plus douces, notamment lorsque des enfants se trouvent à bord.
Kia cherche ainsi à répondre à des besoins variés, entre déplacements urbains, trajets familiaux et conduite sur des routes plus exigeantes.

**Une voiture qui se contrôle depuis son smartphone**

C'est probablement l'une des évolutions les plus visibles de cette nouvelle génération de technologies embarquées.
La Sportage adopte le système d'infodivertissement ccNC, intégré à un écran panoramique incurvé de 12,3 pouces.

L'interface regroupe les fonctions de navigation, les informations de conduite et les services multimédias dans un environnement numérique simplifié.
Avec l'arrivée de Kia Connect, certaines fonctions du véhicule deviennent accessibles à distance depuis un smartphone.
Le constructeur introduit également une clé numérique permettant de déverrouiller et de démarrer la voiture à l'aide d'un téléphone compatible.
Les mises à jour à distance, appelées OTA, permettront de faire évoluer les logiciels et les fonctions de navigation sans passage systématique en atelier.
Un affichage tête haute de 10 pouces projettera par ailleurs les informations essentielles sur le pare-brise.
L'objectif est de rendre l'utilisation quotidienne plus intuitive, tout en limitant les distractions au volant. Kia annonce notamment deux nouvelles teintes intérieures : Iced Coffee pour certaines finitions et Terracotta Brown pour la X-Line.

# Brèves Auto-Moto

## Auto-écoles : la NARSA renforce le contrôle des tarifs de formation

La direction régionale de la NARSA à Souss-Massa et Guelmim-Oued Noun demande aux auto-écoles de respecter les tarifs réglementaires de la formation théorique et pratique. Selon L'Opinion, cette mise en garde intervient après la détection, sur les réseaux sociaux, d'annonces promotionnelles affichant des montants non conformes.
L'Agence annonce une surveillance accrue des offres en ligne ainsi que des contrôles plus fréquents dans les établissements concernés.

Le cadre cité repose sur l'arrêté conjoint n° 1673.18 du 31 mai 2018, publié au Bulletin officiel le 7 juin 2018. Il encadre les tarifs, le contrat liant le candidat à l'auto-école et le nombre minimal d'heures de formation selon la catégorie de permis.

## Électromobilité : l'ONUDI salue le modèle marocain mais pointe deux fragilités

Le Rapport sur le développement industriel 2026 de l'ONUDI présente l'écosystème automobile marocain comme une expérience africaine de premier plan pour préparer le passage à l'électromobilité, selon Hespress. L'organisation met en avant la continuité de la politique industrielle, les infrastructures reliant Kénitra à Tanger Med, les partenariats avec des constructeurs européens et chinois, ainsi que l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins des entreprises.
Le rapport cité estime la capacité de production de véhicules électriques à environ 50 000 unités en 2024 et la projette à 100 000 unités en 2026.
Ces valeurs décrivent une estimation et une projection de l'organisation, non un bilan indépendant des volumes effectivement produits ou vendus au Maroc.

## JETOUR T1 hybride rechargeable : 342 chevaux à 337 000 DH au Maroc

Le JETOUR T1 est commercialisé au Maroc à 337 000 DH en finition Luxury.
Ce SUV hybride rechargeable développe 342 chevaux et affiche une autonomie électrique annoncée de 117 kilomètres selon le cycle WLTC. Long de 4,70 mètres, le T1 dispose d'une batterie de 26,7 kWh, d'un écran tactile de 15,6 pouces et d'un coffre de 574 litres.

JETOUR accompagne son modèle d'une garantie de sept ans ou 200 000 kilomètres.
Le T1 vient renforcer la concurrence sur le marché marocain des SUV hybrides rechargeables.

# Brèves Auto-Moto

## Renault : un véhicule vendu sur six sort désormais des usines marocaines

Renault Group Maroc affirme qu'un véhicule vendu par le constructeur sur six dans le monde sort désormais de ses usines marocaines.
Selon Les Inspirations ÉCO, les sites de Tanger et de Casablanca ont produit 394 465 véhicules en 2025, dont plus de 82 % ont été exportés.
Ces données ont été présentées par Renault Group Maroc devant des entrepreneurs réunis à Casablanca et doivent donc être lues comme des chiffres communiqués par l'entreprise.

Le groupe indique que le taux d'intégration locale, calculé hors composants de transmission, a atteint 67,3 % en 2025, contre 40 % en 2016.
Son objectif déclaré est de parvenir à 75 % d'ici 2030, avec 2,5 milliards d'euros de sourcing local.

## VTC au Maroc : Toogo et LEAPMOTOR s'associent autour de 210 voitures électriques

LEAPMOTOR Maroc et la plateforme Toogo annoncent un partenariat portant sur 210 citadines électriques T03 destinées aux services de transport avec chauffeur.

La T03 affiche 265 kilomètres d'autonomie WLTP et un prix catalogue de 200 000 DH au Maroc. Son format compact répond aux besoins des déplacements urbains.

Toogo souhaite également accompagner les conducteurs vers la propriété de leur véhicule. Le calendrier exact du déploiement et les conditions financières restent à préciser.

## XPENG L03 : un SUV électrique à plus de 1 000 km d'autonomie annoncée

XPENG enrichit son offre marocaine avec le L03 REEV 2027, un SUV électrique distribué par SMEIA.
Le constructeur annonce jusqu'à 1 017 kilomètres d'autonomie combinée.
Le véhicule développe 240 chevaux et propose 215 kilomètres d'autonomie entièrement électrique.
Son moteur essence produit de l'électricité pour prolonger les trajets sans entraîner directement les roues.

Les précommandes ont débuté en octobre 2026, avec des premières livraisons annoncées pour décembre. Le prix marocain reste à préciser.

# GWM Haval H7 Max : Trois SUV hybrides débarquent au Maroc à partir de 329.900 DH

**Présenté à Benslimane, le nouveau Haval H7 Max marque une nouvelle étape dans l'offensive de Great Wall Motor sur le marché marocain.**

**Avec trois versions électrifiées, une puissance pouvant atteindre 364 chevaux et jusqu'à 110 kilomètres d'autonomie électrique annoncée, le constructeur chinois entend séduire les familles à la recherche d'espace, de technologie et de polyvalence.**

**Avec son Haval H7 Max, GWM (Great Wall Motor) mise sur une formule combinant design robuste, équipements généreux et positionnement tarifaire attractif.**
**Commercialisé à partir de 329.900 dirhams, ce SUV familial se décline en trois versions.**

La première, HEV TOP 4x2, associe un moteur essence 1,5 litre turbo à une motorisation électrique et une transmission hybride DHT-1. Elle développe 248 chevaux pour un couple de 540 Nm, avec une consommation mixte annoncée de 6,2 litres aux 100 kilomètres.
La deuxième, PHEV HIGH 4x2, propose une motorisation hybride rechargeable de 326 chevaux et 540 Nm.
Enfin, la PHEV TOP 4x4 constitue la version la plus puissante, avec 364 chevaux, 760 Nm de couple et une transmission intégrale.

Les deux déclinaisons rechargeables disposent d'une batterie de 19,04 kWh, permettant, selon le constructeur, jusqu'à 110 kilomètres d'autonomie en mode électrique.

**Un SUV familial aux ambitions premium**
Avec ses 4,80 mètres de longueur, 1,95 mètre de largeur et 2.738 millimètres d'empattement, le Haval H7 Max affiche un gabarit généreux.

**Son coffre de 429 litres et son réservoir de 60 litres renforcent sa vocation familiale.**
À bord, le constructeur privilégie les technologies embarquées. L'équipement comprend notamment un écran tactile central de 15,6 pouces, une instrumentation numérique de 12,3 pouces, une caméra panoramique à 360 degrés et des sièges avant ventilés.

Les finitions supérieures enrichissent cette dotation avec un toit panoramique ouvrant, un affichage tête haute et un régulateur de vitesse adaptatif.

**Une concurrence qui s'intensifie**
L'arrivée du Haval H7 Max intervient dans un contexte de diversification de l'offre automobile chinoise au Maroc, particulièrement dans le segment des véhicules électrifiés.

En proposant trois niveaux de puissance et deux technologies hybrides, GWM cherche à toucher aussi bien les automobilistes souhaitant réduire leur consommation que ceux recherchant davantage de performances.

Reste à mesurer l'accueil du public et à confronter les performances annoncées aux conditions réelles d'utilisation, notamment en matière de consommation et d'autonomie électrique.

Avec un prix d'entrée de 329.900 DH, le Haval H7 Max dispose d'un argument commercial solide. Mais sa réussite dépendra également de la qualité du service après-vente, de la disponibilité des pièces et de la confiance que GWM saura installer durablement auprès des automobilistes marocains.

# Résistance aux antibiotiques : la recherche internationale veut anticiper la prochaine menace sanitaire

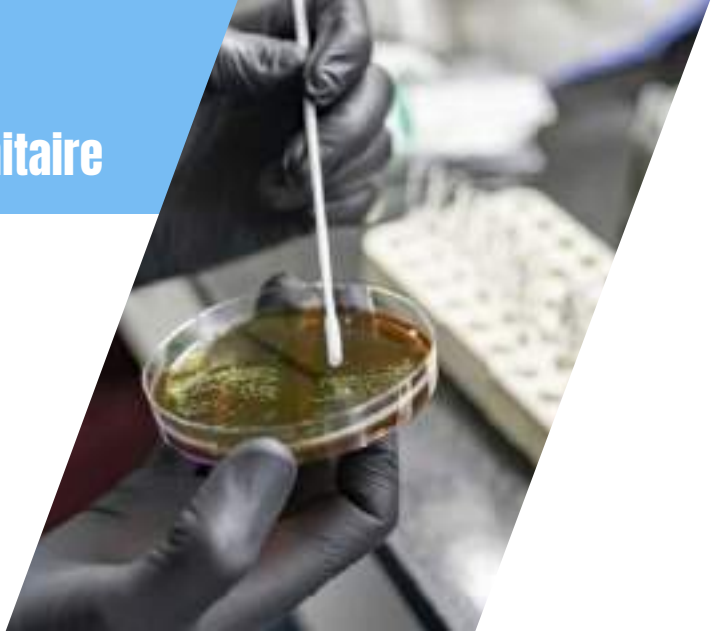



**Les antibiotiques ont profondément transformé la médecine moderne. Pourtant, leur efficacité est aujourd'hui menacée par la progression de micro-organismes capables de résister aux traitements. Face à ce défi sanitaire mondial, une nouvelle initiative de recherche européenne mobilise 27 pays et près de 31 millions d'euros pour mieux comprendre et freiner la propagation de ces résistances.**

**Une infection qui ne répond plus aux traitements habituels constitue un risque majeur pour les systèmes de santé**

La résistance aux antimicrobiens apparaît lorsque des bactéries, des virus, des champignons ou des parasites développent des mécanismes leur permettant de résister aux médicaments destinés à les combattre.

Le phénomène est notamment favorisé par l'utilisation inappropriée ou excessive des antimicrobiens, mais aussi par leur circulation entre les êtres humains, les animaux et l'environnement. Il ne concerne donc pas uniquement les hôpitaux ou les cabinets médicaux : il s'inscrit dans un ensemble de relations qui dépassent les frontières et les secteurs sanitaires.

**Une mobilisation de 27 pays autour de la recherche**

Le 23 novembre, le Conseil de la recherche scientifique et technologique de Turquie (TÜBİTAK) a annoncé l'ouverture des candidatures à un programme international consacré à la résistance aux antimicrobiens pour 2027.

Inscrite dans le cadre du partenariat européen EUP OHAMR et du programme Horizon Europe, cette initiative rassemble 37 organismes de financement issus de 27 pays. Son budget indicatif atteint environ 30,9 millions d'euros.

L'objectif est de financer des projets capables de mieux comprendre l'apparition, la persistance et la transmission des résistances, tout en développant des solutions pour limiter leur propagation.

Les chercheurs sont notamment invités à travailler sur la modélisation des risques de transmission, le rôle des micro-organismes présents chez les humains et les animaux, ainsi que la contamination de certains environnements.

**Une approche qui dépasse le cadre hospitalier**

L'un des aspects importants de cette initiative réside dans son approche dite « One Health », ou « Une seule santé ». Ce principe considère que la santé humaine, la santé animale et l'environnement sont étroitement liés.

Les eaux usées, les infrastructures hospitalières, certains déchets industriels ou encore les effluents issus des activités agricoles peuvent participer à la circulation de micro-organismes résistants. Comprendre ces interactions est essentiel pour agir avant que les résistances ne se diffusent davantage.

La recherche ne vise donc pas uniquement à mettre au point de nouveaux médicaments. Elle cherche également à identifier les mécanismes de propagation et à améliorer les stratégies de prévention.

**Les candidatures internationales doivent être déposées avant le 1er février 2027 pour la première étape de sélection.**

Face à un phénomène qui menace l'efficacité de nombreux traitements, la coopération scientifique devient une nécessité. La prochaine avancée majeure ne viendra peut-être pas uniquement d'un nouvel antibiotique, mais aussi d'une meilleure capacité à comprendre et à anticiper la propagation des résistances.

# Brèves Santé & Conso

## Santé des enfants : l'Unicef alerte sur le recul des protections environnementales

Un rapport de l'Unicef avertit que les protections juridiques liées à l'environnement et à la santé des enfants sont fragilisées dans plusieurs régions du monde, rapporte H24info. L'agence des Nations unies relie cette évolution aux conflits, aux pressions économiques et à l'affaiblissement de certaines règles destinées à limiter l'exposition aux polluants. Le document, présenté le 19 novembre, cite notamment des assouplissements de normes et des exemptions accordées à certaines activités. L'Unicef estime que ces décisions peuvent accroître les risques sanitaires pour les enfants, en raison de leur vulnérabilité particulière à la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Il s'agit d'une alerte institutionnelle, pas d'une mesure directe de chaque exposition locale.

## Santé mentale au travail : Casablanca met l'accent sur la prévention

La treizième Journée Santé au Travail, organisée à Casablanca par la Caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine avec la Marocaine des jeux et des sports, a placé la santé mentale au centre des échanges. Le360 rapporte que les participants ont abordé le stress, l'épuisement professionnel et les effets des transformations numériques sur les organisations.

Le programme comprenait trois ateliers consacrés à la santé mentale, à la digitalisation et à la prévention des risques psychosociaux.

La CMIM a aussi annoncé un réseau de 100 psychologues répartis dans différentes villes pour orienter ses adhérents. Cette annonce décrit un dispositif mutualiste ; elle ne démontre pas encore son accessibilité réelle, ses délais ni ses résultats.

## Tata : un transport à dos de mulet ravive la question de l'accès aux soins

Le transport d'une jeune femme en détresse respiratoire depuis le douar d'Imitek, dans la province de Tata, a relancé le débat sur l'accès aux soins dans les zones enclavées. Yabiladi rapporte que la patiente a parcouru environ huit kilomètres à dos de mulet avant d'atteindre le centre de santé d'Akka Ighane, puis d'être transférée en ambulance vers Tata.

Le père de la patiente affirme qu'aucune prise en charge urgente n'a pu être assurée au centre local, en raison d'un manque de personnel et d'équipement respiratoire. L'Association Imitek pour le développement et la coopération décrit une difficulté récurrente de transport sanitaire.

# Brèves Santé & Conso

## Rabat et Washington renforcent leur coopération dans la surveillance des maladies transmissibles

Le Maroc et les États-Unis ont signé à Rabat, un mémorandum d'entente destiné à renforcer la surveillance et la détection précoce des maladies transmissibles. Cet accord, conclu entre le ministère marocain de la Santé et de la Protection sociale et le département d'État américain, accompagne le lancement du projet STRIDES.
Prévu pour une durée initiale d'un an, renouvelable, ce partenariat vise à améliorer les capacités nationales de prévention, de surveillance épidémiologique et de réponse aux éventuelles flambées épidémiques.
La coopération prévoit notamment le renforcement des laboratoires, l'amélioration des systèmes d'information sanitaire et le développement des compétences des professionnels de santé.

## Rougeole : la maladie connaît une recrudescence mondiale malgré les progrès de la vaccination

Le café ne ferait pas seulement du bien au moral au réveil. Des chercheurs de l'université de Copenhague se sont intéressés à ses effets sur le fonctionnement de l'intestin. Leur étude, publiée dans la revue Gut Microbiology, a porté sur 61 adultes en bonne santé, dont les habitudes de consommation ont été comparées à l'aide de capsules électroniques mesurant notamment l'activité digestive.
Les données recueillies montrent une association entre une consommation plus élevée de café et une fréquence accrue des contractions du côlon.
Ces mouvements musculaires participent à la progression des aliments dans le système digestif et peuvent favoriser un transit régulier.

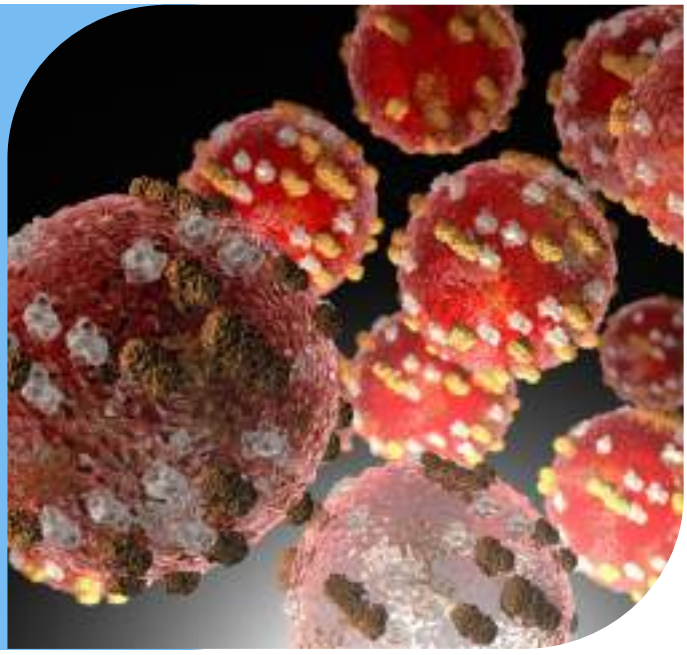

## Une étude internationale met en lumière les défis sanitaires des jeunes

Une nouvelle étude publiée le 24 novembre 2026 dans le Journal of Adolescent Health s'intéresse aux comportements et à l'état de santé des adolescents dans quatre villes de pays à revenu intermédiaire, dont Fès, au Maroc. Menée auprès de 12.526 jeunes âgés de 13 à 17 ans, cette recherche examine 17 indicateurs couvrant plusieurs dimensions de la santé, notamment l'alimentation, l'activité physique, la santé mentale, les addictions et les violences. Les résultats mettent en évidence plusieurs préoccupations, dont une activité physique insuffisante, des habitudes alimentaires déséquilibrées et des niveaux préoccupants de harcèlement et de tentatives de suicide dans certaines populations étudiées.

# Santé des hommes : pourquoi les consultations sont-elles souvent retardées ?

SANTÉ & BIEN ETRE

**Moins enclins à recourir aux soins préventifs et aux consultations médicales, les hommes présentent des comportements de santé qui peuvent favoriser le retard du diagnostic.**

**Un phénomène documenté par plusieurs travaux internationaux, qui interroge aussi le poids des normes sociales et des habitudes culturelles.**
**Consulter uniquement lorsque les symptômes deviennent difficiles à supporter reste une attitude observée chez une partie de la population masculine.**

La prévention, les bilans réguliers ou les consultations pour des troubles jugés peu importants peuvent ainsi être repoussés.
Cette différence de comportement est documentée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
Dans son rapport consacré aux inégalités de genre, publié en 2025, l'organisation relève que les hommes sont généralement moins susceptibles de consulter des professionnels de santé et davantage réticents à recourir à la médecine préventive.
Dans les pays de l'Union européenne, les données citées par l'OCDE montrent qu'en 2019, les hommes étaient moins nombreux que les femmes à avoir consulté un médecin généraliste ou un spécialiste au cours des douze mois précédents.
Les écarts concernaient également certains examens de prévention, notamment les mesures de la tension artérielle, de la glycémie et du cholestérol.

**Des facteurs sociaux et comportementaux**
Ces différences ne s'expliquent pas par une seule cause. Les habitudes de vie, les contraintes professionnelles, l'accès aux services de santé et la perception de la maladie peuvent intervenir dans la décision de consulter.

Les représentations traditionnelles de la masculinité peuvent également jouer un rôle. Dans certains environnements, reconnaître une douleur, exprimer une inquiétude ou demander de l'aide peut être perçu comme un signe de vulnérabilité.

Cette pression, lorsqu'elle existe, peut conduire à minimiser des symptômes ou à attendre qu'ils deviennent plus importants.
Le rapport 2026 du Commonwealth Fund, qui compare les systèmes de santé de vingt pays, souligne également que les hommes présentent davantage de risques de décès évitables que les femmes dans les pays étudiés.

L'organisme évoque plusieurs facteurs possibles, parmi lesquels une moindre propension à consulter, la consommation de tabac et d'alcool, certains risques professionnels et les difficultés liées à la santé mentale.

**La prévention, un enjeu de santé publique**
Retarder une consultation ne signifie pas nécessairement qu'une maladie grave est présente. En revanche, attendre peut compliquer la prise en charge de certaines pathologies, notamment lorsque leur évolution est progressive ou que les premiers signes sont peu spécifiques.

Les consultations préventives permettent de faire le point sur différents facteurs de risque, d'adapter les habitudes de vie et d'orienter les patients vers des examens complémentaires lorsque cela est nécessaire.

L'enjeu consiste donc à rendre le recours aux soins plus naturel et moins associé à une situation d'urgence. Informer, faciliter l'accès aux consultations et encourager le dialogue autour de la santé masculine sont autant de pistes pour réduire les retards de prise en charge. La santé ne devrait pas être abordée uniquement lorsque la douleur devient insupportable. Consulter à temps relève d'une démarche de prévention et non d'un aveu de faiblesse.

# AUTOMOBILE : L'UNION EUROPÉENNE PLAFONNE À 23 954 LES VOITURES HYBRIDES EXPORTÉES DU MAROC

**À partir du 1er décembre 2026, les exportations marocaines de voitures hybrides vers l'Union européenne seront soumises à un quota provisoire de 23 954 véhicules. Cette mesure, applicable pendant 200 jours, s'inscrit dans une politique européenne de protection de l'industrie automobile face à la hausse des importations. Une décision qui pourrait peser sur les ambitions industrielles du Maroc, devenu une plateforme majeure de production automobile.**

**Automobile marocaine : l'Europe ferme-t-elle progressivement son marché aux hybrides ?**

L'Union européenne durcit les conditions d'accès à son marché automobile. Dans un communiqué publié mardi 24 novembre 2026, la Commission européenne annonce l'instauration de quotas provisoires sur les importations de voitures particulières hybrides, quelle que soit leur provenance.

Ces restrictions entreront en vigueur le 1er décembre 2026 et resteront applicables jusqu'au 18 juin 2027, soit une période de 200 jours.

Le Maroc figure parmi les pays directement concernés, avec un plafond fixé à 23 954 véhicules hybrides pouvant être importés sur le marché européen durant cette période.

**Maroc : un quota réparti sur trois périodes**

Le règlement européen prévoit une répartition des volumes autorisés en trois séquences, afin d'encadrer progressivement les flux commerciaux.

**Pour le Maroc, les quotas se présentent comme suit :**

| Période | Quota autorisé |
|---|---|
| 1er décembre 2026 – 28 février 2027 | 10 779 véhicules |
| 1er mars – 31 mai 2027 | 11 019 véhicules |
| 1er – 18 juin 2027 | 2 156 véhicules |
| Total | 23 954 véhicules |

Les volumes non utilisés au cours d'une période pourront être reportés sur la période suivante, dans les conditions prévues par le règlement.
Les véhicules dépassant les quotas disponibles ne pourront pas être importés dans l'Union européenne au titre de ce dispositif.
Pourquoi Bruxelles impose-t-elle ces restrictions ?

LIRE LASUITE

MOHAMED AIT BELLAHCEN

# IL NOUS A QUITTÉS

Numéro 149

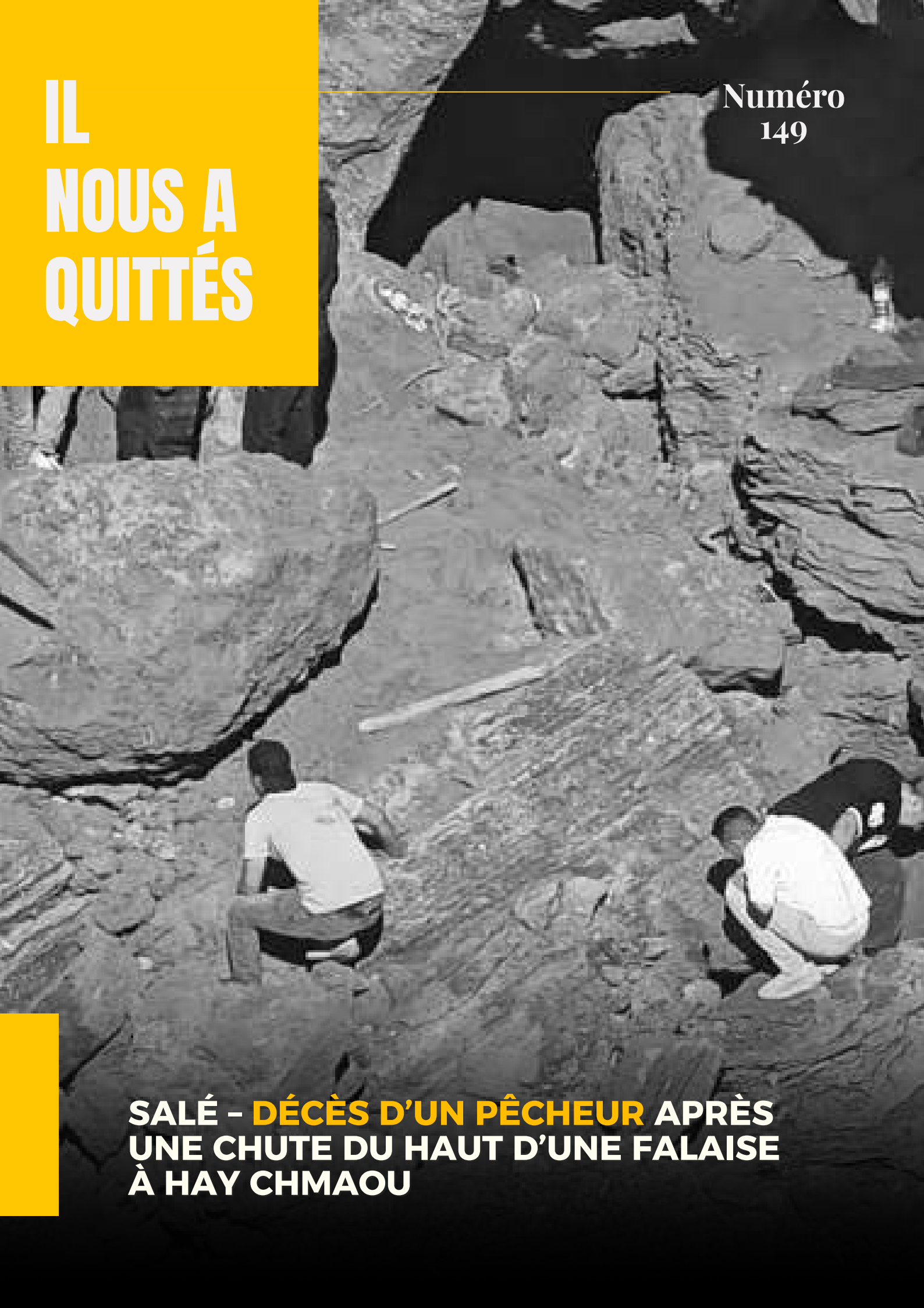

## SALÉ – DÉCÈS D'UN PÊCHEUR APRÈS UNE CHUTE DU HAUT D'UNE FALAISE À HAY CHMAOU

# IWEEK LE GÉANT DE L'ACTU

L'essentiel du Maroc et du monde

www.pressplus.ma